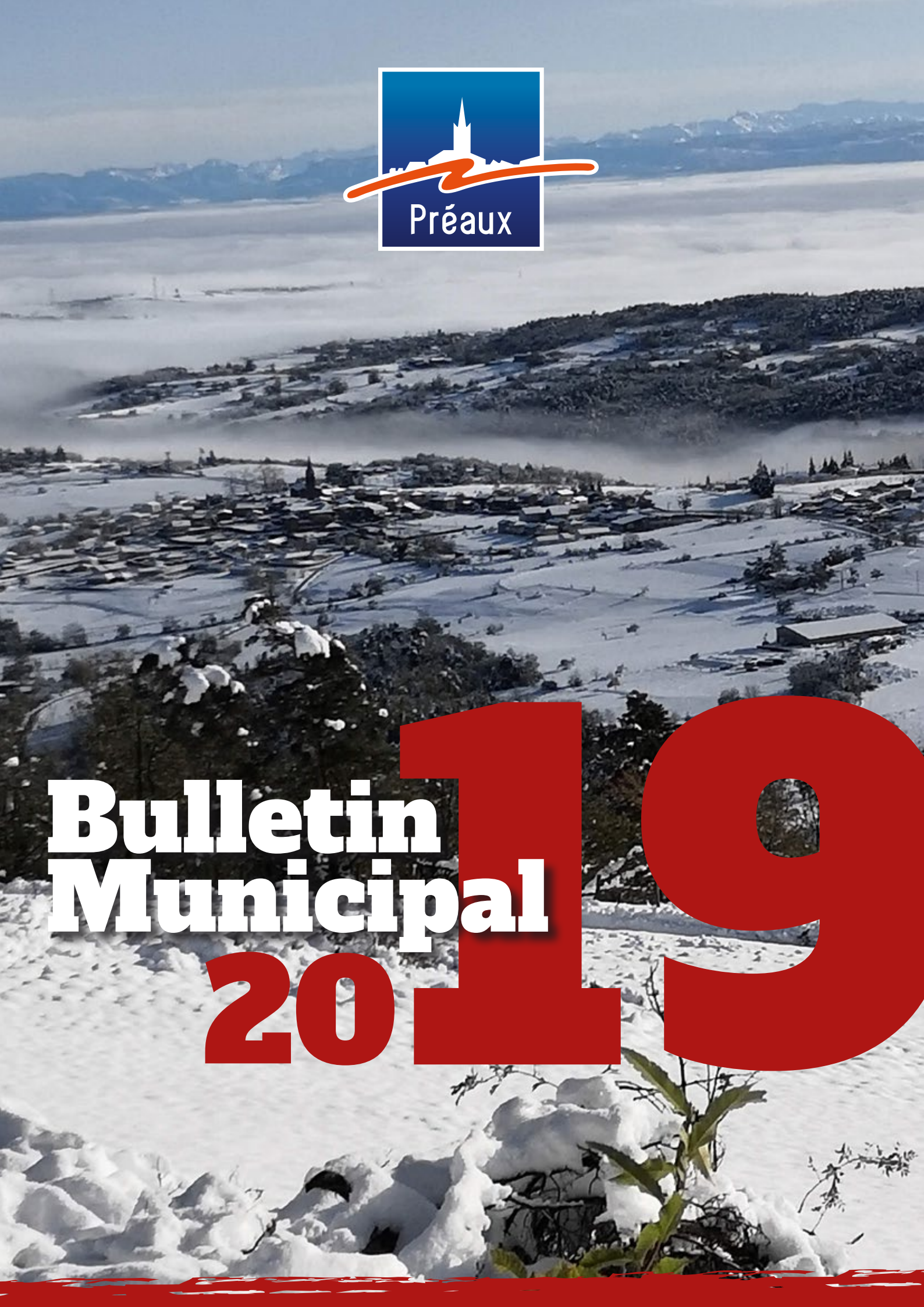

Bulletin Municipal 2019

Sommaire

Le mot du maire 3
Informations utiles 4
Tarifs / Etat civil 5
Vie communale 6
Informations 14
RAM 16
Parentibulle 17
Ecole publique 18
Ecole plus 20
Randonnées 22
Amicale boule 24
Les classes en 9 26
Club des 3 vallées 28
Association Seray 29
Préaux en scène 30
Le petit théâtre de Bérénice 31
ACCA 32
Les déterreurs du Mont Seray 33
Amicale des sapeurs pompiers 34
Union Sportive du Val d'Ay 36
Anciens combattants de Préaux 40
L'effet local 42
Bibliothèque «Les buveurs d'encre» ... 43
Fernand Billon vannier pour le plaisir.. 44
La Veill'Ay 45
FDSEA 46
De ferme en ferme 47
L'Ardéchoise 48
Paroisse 50
Les jeunes 51

TRAVAUX AGRICOLES
Jérome BOROT
06 63 80 13 60
270 chemin de Peyrot 07290 QUINTENAS

Entreprise de
Maçonnerie
BUFFAT Thierry
Maçonnerie - Carrelage - Faïence
Cloisons en briques - placoplâtre, bois, etc.
Le Mas - 07290 PREAUX - E-mail : buffat07@gmail.com
Tél. 04 75 33 46 15

vanessa coiffure à domicile
vanessa jourjon
homme femme enfant
Le chemin de l'école 07290 PREAUX | Les beilléres n°11
0475344313 ou
0607317532

Boulangerie • Pâtisserie • Epicerie
La Tradition Préauxoise
Le Village • 07290 PREAUX
Tél. 04 75 32 76 80 - carminattinicolas1@gmail.com

Le mot du Maire

Voici la 19ème édition du bulletin municipal.
Malgré le développement des réseaux sociaux, je sais que ce bulletin papier reste toujours apprécié par les Preauxois. Beaucoup d'habitants me disent qu'ils conservent soigneusement tous les exemplaires précédents, qui constituent pour eux la mémoire récente de notre commune.

Je remercie nos nombreux partenaires, élus, présidents, membres d'associations, entrepreneurs, agriculteurs et commerçants qui participent activement à la réalisation, rédaction et aussi de façon plus prosaïque par leurs encarts publicitaires au financement de ce bulletin.
Tous ces partenaires constituent le tissu associatif, social, amical et commercial qui nous permet de continuer à vivre harmonieusement, ensemble. «Le bonheur est dans le pré» constitue encore l'esprit de notre village.
En 2019, le Conseil Municipal a poursuivi ses efforts de modernisation de la commune, et bien entendu, il y a encore du pain sur la planche.
Notre commune va franchir le cap des 700 habitants. Nous connaîtrons le chiffre précis après le recensement qui sera finalisé en février 2020. Préaux a tous les atouts pour réserver à tous ses habitants un cadre de vie agréable et convivial.
L'évolution positive de la population a été rendue possible par la disponibilité maîtrisée et responsable au niveau du développement durable et écologique, et à prix raisonnables, de terrains constructibles, suite à la mise en place de notre Plan local d'Urbanisme (P.L.U). Cela a permis à nos jeunes de construire à Préaux, alors qu'ils quittaient le pays auparavant.
Ainsi, nous avons la chance de connaître une évolution démographique dynamique grâce à l'existence de notre école, de commerces et artisans locaux, de bassins d'emploi importants, tous les services sur Annonay ou la vallée du Rhône, un cadre de vie agréable, et la proximité des réseaux de communication de la région Auvergne Rhône Alpes.
La mauvaise desserte informatique internet haut débit nous pénalisait. Ce point noir sera réglé par le déploiement de la fibre Ardèche Drôme Numérique (ADN) qui sera effectif mi 2021. Les études ont démarré et je sais que vous l'attendez avec impatience, notamment ceux qui pratiquent le télétravail, et ils sont de plus en plus nombreux.
Les futurs dossiers importants du Conseil Municipal porteront sur le soutien aux associations locales, à nos commerçants et artisans, à la priorité constante apportée à notre école publique et pour les travaux à l'agrandissement et la réfection de la salle des fêtes, la construction d'une nouvelle salle des jeunes excentrée du centre-bourg, la traverse du village (Voirie pour sécurisation et réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales) avec la réfection de la place de l'église, la rénovation-mise aux normes de la mairie après la fusion des centres d'incendie du secteur, la poursuite de mise en accessibilité des locaux communaux, et la création d'une place de stationnement à Séyaret.
C'est un vaste programme pour le prochain mandat mais aussi une source de motivation pour finaliser ces projets utiles à tous. Grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, la situation financière de la commune est bonne, avec un endettement modéré et en baisse constante, et cela permettra de concrétiser ces importants projets sans mettre en péril les comptes de la commune.

La fin de mandat approche, aussi je remercie chaleureusement les membres du Conseil Municipal sortant, toujours assidus et participatifs, les adjoints plus particulièrement, pour leur travail et leur soutien constant et fidèle.

Je remercie également tous les employés municipaux qui font toujours preuve d'une très grande conscience professionnelle.

J'ai décidé de solliciter à nouveau vos suffrages lors des prochaines élections municipales de mars 2020.
Les projets et le travail ne manquent pas. Une équipe renouvelée vous demandera de lui accorder votre confiance pour poursuivre l'action engagée au service de tous les habitants de la commune. Elle est en cours de constitution.

Dans son livre Pilote de guerre, Antoine de Saint-Exupéry, écrivain aux attaches ardéchoises et mort pour la France en 1944 aux commandes de son avion, au large de Marseille, disait «Chacun est seul responsable de tous» Que cet appel a un destin partagé, responsable et commun, soit entendu.

Merci encore à Catherine Chazot, maire adjointe, responsable de cette revue et à Thierry Leydier qui en assure efficacement la mise en pages.

Bonne année 2020 à vous et à tous vos proches.

Le Maire,
Christian Roche

Ce bulletin est offert par la municipalité de Préaux. Sa réalisation a été possible grâce à la collaboration de toutes les associations avec leur texte et photos, ainsi que la participation des annonceurs avec leur encart publicitaire qui nous aident à le financer.

Nous remercions particulièrement Geneviève Vivat Roche pour ses photos.

Directeur de publication : Christian Roche, Maire
Réalisation graphique : Thierry Leydier
Impression : Imprimerie Baylon Villard

Dépôt légal 4ème trimestre 2019

Informations Utiles

Mairie
Jours et Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 11h30
Vendredi de 15h à 17h
Tél. 04.75.34.41.39 ou 09.64.39.56.43
Fax 04.75.34.42.09
Mail : mairie.preaux@wanadoo.fr
Site : www.preaux.fr

Agence postale communale
Jours et Horaires d'ouverture :
Lundi Fermée
Mardi 8h à 11h
Mercredi 8h30 à 10h30
Jeudi 8h30 à 10h30
Vendredi 8h à 11h
Samedi 8h30 à 10h30
Tél. 04.75.34.88.10

Ecole Publique
Directrice Mme Mottet Marie-Claire
Tél. 04.75.34.42.59
Mail : ec-prepb@inforoutes-ardeche.fr

Bibliothèque municipale «Les Buveurs d'encre»
Nouveaux horaires :
La bibliothèque vous accueille tous les dimanches de 10h à 12h, les mercredis de 17h30 à 18h30, et les vendredis de 17h30 à 18h30.
Tél : 04.75.34.25.48
Mail : bm-preau@inforoutes-ardeche.fr

Trésorerie d'Annonay
62 Avenue de l'Europe BP 206 07106 ANNONAY Cedex
Tel : 04.75.33.47.11
Mail : t007043@dgfip.finances.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires
ZA La Pichonnière
Quartier Saint Vincent BP 2 07301 TOURNON SUR RHONE
Tél. 04.75.07.81.50

Assistante sociale du Centre Médico Social
Madame BAUDY Isabelle
Tél. Annonay 04.75.32.42.01

Eau
Saur La Rochette n°1
07300 SAINT JEAN DE MUZOLS
Tél. 04.69.66.35.00
Dépannage 24h/24 : 04.69.66.35.08
Site : www.saur.com

ENEDIS (ERDF)
Dépannage électricité : 09 726 75 007

Déchetterie du Val d'Ay
Quartier « Empète »
07790 SAINT ALBAN D'AY
Tél : 04.75.69.90.50
Jours et Horaires d'ouverture : lundi, vendredi, mardi, samedi de 9h à 12h et 13h à 16h

Communauté de Communes du Val d'Ay
Espace Jaloine
380 route de Jaloine
07290 SAINT-ROMAIN-D'AY
Tél : 04 75 34 91 83
Mail : administration@val-d-ay.fr

Syndicat Mixte de l'Ay-Ozon-Spanc du Syndicat Mixte Ay Ozon
Espace Jaloine
380 route de Jaloine
07290 SAINT ROMAIN D'AY
Tél : 04.75.34.94.98
Mail : syndicat@rivieres-ay-ozonfr
spanc@rivieres-ay-ozon.fr

Relais Assistantes Maternelles RAM du Val d'Ay
395 route de Jaloine
07290 SAINT ROMAIN D'AY
Delphine Lemoine
Tél : 09.88.36.70.00 / 06.48.01.90.84
Mail : ram.valday@reseau-enfance.org

Crèche Nid d'Anges
395 route de Jaloine
07290 Saint Romain d'Ay
Tél : 04 75 69 73 05

Office de tourisme de Lalouvesc et du Val d'Ay
Rue St François Régis
07520 Lalouvesc
Tél : 04 75 67 84 20
Mail : ot.lalouvesc@wanadoo.fr
Site : www.valday-ardeche.com

Centre de Soins INFIRMIERS de SATILLIEU et sa Région
Place des Gauds 07290 SATILLIEU
Tél. : 04.75.34.97.97
e-mail : cds.satillieu@orange.fr

EHPAD
EHPAD Les Charmes de Satillieu
tél : 04 75 34 94 64
EHPAD Le Balcon des Alpes de Lalouvesc tél : 04 75 67 81 22
EHPAD de Saint Félicien et Hôpital local tél : 04 75 06 02 00

Paroisse Saint Jean François Régis des Val d'Ay et Daronne
Maison paroissiale (cure) 9 place de l'église 07290 QUINTENAS - **Père MANOHA**, prêtre référent
Permanences : lundi, mardi et samedi de 10h à 11h, mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h
Tél. 04.75.34.40.91
Mail : saintfrancoisregis@catholique-ardeche.cef.fr

Pharmacies
Lalouvesc tél : 04 75 67 84 84
Satillieu tél : 04 75 34 93 04
Quintenas tél : 04 75 34 41 74
Saint-Félicien tél : 04 75 06 00 23

Médecins
Ardoix
Mme Lagarde Paroli tél : 04 82 62 60 53
Satillieu
M Heyraud tél : 04 75 34 98 31
Quintenas
M Abeille tél. : 04 75 34 41 07
Mme Don tél. 04 75 33 40 94
Saint Alban d'Ay
M Thivolle tél. : 04 75 67 40 43
Saint Félicien
M Benguigui tél : 04 75 06 99 56
M Girard tél : 04 75 06 01 33
M Chiese tél: 04 75 06 00 13

Dentistes
Satillieu
Mme Chabry tél : 04 75 34 97 93
Saint Félicien
M Barboteau tél : 04 75 06 13 13

Kinésithérapeutes
Ardoix
Cabinet tél: 04 75 32 77 86
Mme Drevon tél : 06 16 46 74 55,
Satillieu
M Gallo tél : 04 75 34 52 67
Saint Félicien
Mme Cuvilier tél : 06 49 95 58 17
Saint Alban d'Ay
Cabinet Kin'ay tél : 04 75 32 91 27
Quintenas
M Monzerian tél : 04 75 67 71 82

Ostéopathes
Saint Félicien
M Noujaim-Gagnepain
tél : 06 85 15 34 30

Ardoix
Mme Proriol tél: 06 95 94 52 16
Saint Alban d'Ay
Mme Bourdier tél : 04 75 32 31 97

Orthophonistes

Satillieu
Mme Marotel tél : 04 75 34 19 57
Mme Bastin tél : 06 68 16 91 98
Saint Félicien
Mme Nancel tél : 04 75 08 24 40
Ardoix
Mme Duchange tél : 07 86 12 71 00

Orthoptiste

Satillieu
Mme Ardoin tél: 04 75 32 09 75

TARIFS 2019

Concessions funéraires

(1 place 2.5 m² et 2 places 5 m²)
- Concession de 15 ans : 50 €/m²
- Concession de 30 ans : 100 €/m²
- Concession de 50 ans : 180 €/m²

Columbarium (une case)

- 15 ans : 250 €
- 30 ans : 500 €
- Fournitures de la plaque d'identification : 70 €

Jardin du souvenir :

- Gratuit
- Plaque d'identification : 50 €

Tarifs location de salle

Salle d'animation rurale
- pour les personnes de Préaux : 130 €
- pour les personnes extérieures : 320 €

Salle du boulodrome
- Uniquement pour les habitants et associations de Préaux : 100 €

Assainissement collectif

- Participation pour le financement de l'assainissement collectif au 1er juillet 2012 : 2500 €
- Taxe d'assainissement : 0.50 € /m³ d'eau consommé + 37 € par abonné et par semestre

Assainissement non collectif

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Syndicat Mixte de l'Ay-OZON
Redevance annuelle pour le contrôle de bon fonctionnement : Non Connu
Redevance ponctuelle pour le contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier : 100 € TTC (AVEC MAJORATION DE 50 € POUR UNE INTERVENTION RAPIDE EN MOINS DE 10 JOURS)
Redevance ponctuelle pour l'examen de la conception : 40 € TTC
Redevance ponctuelle pour la vérification de l'exécution : 150 € TTC

Police / Gendarmerie : 17
Gendarmerie de Satillieu : 04 75 34 96 31
Sapeurs-pompiers : 18 ou 112
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
SAMU : 15

Etat civil

NAISSANCES

- CARMINATTI Paul Enzo Raphaël né le 05 avril à Annonay
- ROUX Jules né le 29 avril à Annonay
- MINODIER FOULETIER Isaure Brigitte Mireille née le 23 juin à Romans sur Isère
- LEVY FOREL Cataleya Vincente Sarah née le 31 juillet à Annonay
- BECHERAS Lise Rose Emilie née le 03 octobre à Annonay
- COMBETTE James Etienne René né le 09 octobre à Annonay
- PASQUERO Leïla née le 02 novembre à Annonay
- GUIRONNET Emma Clara née le 05 novembre à Annonay

DECES

- SUPERVILLE Jacques Michel décédé le 29 janvier à Saint Priest en Jarez
- CARPENTIER épouse DRUESNE Christine Micheline décédée le 11 février à Préaux
- SANSORNY Franck André Henri Roger décédé le 14 avril à Préaux
- PERIOL André Marcel décédé le 30 avril à Préaux
- FONFREYDE Michel Jean décédé le 09 juillet à Préaux
- BEAU Marcel Joseph René décédé le 29 août à Saint-Félicien
- SAIGNES Jean Claude Henri décédé le 02 octobre à Annonay

MARIAGES

- BOISSI Jacques Maurice Marcel et FAURE Isabelle Ida mariés le 20 juillet à Préaux
- CORBIER Franck Paul Robert et DELESTRE Christine Blanche Lucie mariés le 02 août à Préaux

Christine Delestre et Franck Corbier

Isabelle Faure et Jacques Boissi

Elections municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Retrouver sur le site du ministère de l'intérieur toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin et les conditions de vote et conditions nécessaires pour les élections municipales de 2020 :

https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020

Ou **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47**

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques.

Inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 7 février 2020 :

Le répertoire électoral unique (REU) est un répertoire des électeurs, en vigueur depuis janvier 2019. Il a été utilisé pour la première fois pour l'extraction des listes électorales ayant servi pour les élections européennes de mai 2019.

Il permet :

- De garantir l'unicité des inscriptions
- D'alléger la charge de travail des services municipaux, grâce aux inscriptions et radiations opérées d'office (jeunes majeurs, naturalisations, décès, pertes de la capacité électorale, inscriptions dans une autre commune) ;
- De s'inscrire au plus près du scrutin (jusqu'au 6e vendredi précédant l'élection) ;
- De s'inscrire en ligne ;
- De vérifier sa situation électorale sur le site : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE**

Si l'électeur n'est pas inscrit, il peut procéder directement à sa demande d'inscription sur le site.

L'électeur a ainsi la possibilité de savoir s'il est inscrit dans sa commune et de ne pas le découvrir le jour du scrutin.

Déclaration de candidature : élections municipales et communautaires

Guides des élections municipales

Qui peut être candidat ?

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats «extra-communaux») ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

Ne peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes situées dans le ressort les magistrats de cours d'appel ou de tribunaux de grande instance et d'instance (tribunaux judiciaires à partir de 2020) et les membres de tribunaux administratifs.

Les agents salariés communaux ne peuvent être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie.

Le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales a été mis en œuvre pour la première fois aux élections de 2001. Les ressortissants européens peuvent être élus à un conseil municipal, mais ne peuvent être maire ou adjoint et ne participent ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs.

Les modalités de dépôt de candidature :

La loi rend obligatoire de fournir une mention manuscrite de chaque candidat marquant son engagement.

Afin de ne pas mettre en difficulté **la constitution de listes dans les petites communes,** la loi prévoit la possibilité d'une liste de candidats comportant «au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires» pour les élections municipales.

L'objectif est d'éviter une nouvelle élection à chaque démission, comme cela s'est produit notamment dans des communes rurales qui ne comptaient qu'une seule liste lors du scrutin de 2014. Le décret du 25 septembre 2018 précise également les règles de calcul concernant les candidats au conseil communautaire (calcul à partir du nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal et non à partir du nombre de candidats sur la liste).

Quand les candidats doivent-ils se déclarer ?

Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture. La date limite de dépôt **est fixée au 27 février 2020.**

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats au premier tour n'ont pas besoin de déposer de nouveau leur candidature pour un éventuel second tour. En revanche, dans les autres communes, il est nécessaire de déposer sa candidature pour chacun des tours.

Le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Dernière modification : 26 avril 2018 à 12:12

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Obtiennent un siège au conseil municipal au premier tour les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires (qui représentent leurs communes au conseil de l'établissement public de coopération) sont désignés «dans l'ordre du tableau» (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

SAS du Val d'Ay
FEASSON

ZINGUERIE
DAL'ALU

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
Installation Dépannage Entretien

Daillon, 10, ch. de Champ Vert
07290 ST-ROMAIN D'AY
04 75 34 48 08

Rue Centrale
07290 SATILLIEU
04 75 32 26 70

GOUTTIÈRES ET DESCENTES EN ALUMINIUM HABILLAGE BANDEAUX
www.plomberie-feasson.fr

Vie Communale

Le repas du CCAS

Le 9 mars les membres du CCAS accueillaient tous les convives, 100 personnes au total pour la 41ème édition du repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées de plus de 65 ans.

La salle des fêtes était bien remplie et Christian Roche accueillait le président du Club des Trois Vallées, Marcel Rousson, le père Monneron, grand ami de Préaux et résident de l'abbaye de Champagne, et les nouveaux arrivés au cap des 65 ans, Josette Dufaud, Simone Rousson, Guy Chastagnier, Michel Cros, et Guy Fonfreyde ainsi que les nouveaux habitants de notre commune, Robert Marcouyoux, du village et Robert Hernandez de Chomaise.

Les doyens

Les nouveaux !

Les doyens de la Commune, Suzanne Cros et André Périol, étaient hélas absents. André Périol est décédé cette année. Les doyens de l'assemblée étaient Thérèse Bruc et Robert Marcouyoux. **Le repas mijoté par les trois fées locales du restaurant L'effet local fut très apprécie par les convives.**

L'après-midi se déroula sous les chansons de Florence Bert qui, de sa voix chaude et entraînante, fit chanter et danser de nombreux participants avec son répertoire de chansons du monde entier.

Prochain repas : le 22 février 2020

Opération brioches de l'ADAPEI

L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées de l'Ardèche (ADAPEI) organise ce week-end son opération brioches qui permet grâce à une collecte auprès des habitants d'aider aux investissements nécessaires à l'accueil de dizaines de personnes handicapées mentales sur l'Ardèche.

Cette année à Préaux les nombreux bénévoles, déléguées par presque toutes les associations locales, se sont mobilisés pour assurer cette collecte. Les fonds collectés participent à financer les futurs investissements de l'association.

Gabrielle Vivat responsable locale de la collecte a annoncé que c'était la dernière année qu'elle pilotait cette collecte.

A 80 ans, et après plus de 20 ans de bénévolat, elle a bien mérité de passer la main. Gabrielle Vivat avait elle-même succédé à Paul Sotton, ancien maire. Elle remercie Brigitte Périol et Natacha Rousson d'assurer la relève et ainsi de continuer

Atouts Val d'Ay

L'association ATOUTS VAL D AY est une association de Commerçants et Artisans.

Le nombre d'adhérents est de 66 reparti : 38 Commerçants et 28 Artisans.

Le but de l'association est de fédérer le commerce et l'Artisanat local, sur les 8 villages de la communauté de communes du Val d'Ay Lalouvesc, Saint pierre sur Doux, Satillieu, Saint Symphorien de Mahun, Préaux, saint Jeure d'Ay, Saint Alban d'Ay, et Saint Romain d'Ay, plus Ardoix et Quintenas.

L'association a organisé une quinzaine commerciale du 13 au 26 mai. Il vous suffit d'aller chez un dès 19 commerçants participant à l'opération, remplir un bon, et d'être tiré au sort, vous pouvez gagner l'un des 50 bons d'achats allant de 15 € à 200 € à faire valoir chez un commerçant participant à la quinzaine commerciale. Ce bon sera directement déduit de vos courses. (2019 valeur + 1300 € de bon)

Cette année, Mme AUDRY Josiane de Saint Romain d'Ay a gagné 200 € chez Cathy MARCOUX Presse de Satillieu

Mme BILLON Victoria a gagné 100 euros à l'épicerie de Saint Romain d'Ay chez SEIGNOBOSC Hervé

L'association a organisé son 7ème salon du commerce et de l'Artisanat le 22 septembre à Préaux de 10h à 18h. Nos commerçants et Artisans sont heureux et fiers de vous accueillir et vous présenter leurs savoir-faire dans une ambiance conviviale.

Un concours de dessin a été organisé pour les écoles du territoire sur le thème de la maison des années 2040 donc le premier prix est de 150 € gagner par l'école privée de Saint Jeure d'Ay. Toutes les écoles participantes ont néanmoins été récompensé d'un bon d'achat de 50 euros.

N'hésitez pas à venir l'année prochaine nous rencontrer à notre 8ème salon du commerce et de l'artisanat qui se déroulera à Ardoix un dimanche, courant septembre.

Pour clôturer l'année, l'association a organisé une soirée Cabaret à Saint Alban d'Ay, le samedi 9 novembre avec Karaoké, magicien suivi d'une soirée dansante le tout accompagné d'un bon repas préparé par Mets Délices de Saint Romain d'Ay adhérent de l'association, aux prix de 45 euros avec boissons comprises.

Si vous êtes commerçants ou artisans, et souhaitez rejoindre notre association dynamique nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale le vendredi 10 janvier 2020 à SAINT JEURE D'AY.

L'association ATOUTS VAL D'AY vous présente tous ses vœux pour l'année 2020.

La cantine

Suite à au désistement de l'ancien prestataire pour les repas de la cantine, la mairie a du trouver une solution.

Elle a opté pour **le restaurant la Truffolie de Saint Alban d'Ay** qui livre les repas en liaison chaude jusqu'à la fin de l'année scolaire au boulodrome.

Le service est toujours assuré par les ATSEM, Bernadette, Delphine et Hélène.

Pour rappel, le règlement des repas peut se faire par internet : www.tipi.gouv.fr

SAS PERRIER FERRAND
sas.perrierferrand@yahoo.com
07790 St Alban d'Ay
06 67 27 81 70
PERRIER FERRAND
Maçonnerie
Charpente
Menuiserie
Ossature Bois
Neuf et Rénovation

Vie Communale

Création d'un cheminement sécurisé à l'entrée sud-ouest du village aux abords de l'école primaire publique

Les travaux de création d'un cheminement sécurisé à l'entrée sud-ouest du village aux abords de l'école primaire publique ont commencé. **L'aménagement consiste à réaliser un cheminement sécurisé à l'entrée sud-ouest de l'agglomération sur la RD 17 entre la mairie et la voie d'accès au lotissement de la Pugnette (Entrepôt Chifflet). Des trottoirs en enrobé seront réalisés ainsi que 2 plateaux surélevés.**

Le but est de diminuer la vitesse des véhicules aux abords de l'école et de créer un trottoir piéton sécurisé entre l'école et la mairie. Des travaux de maçonnerie ont démarré pour élargir l'emprise de la départementale entre l'école et la mairie. Cet élargissement permettra de réaliser un trottoir sécurisé et conforme aux personnes à mobilité réduite coté gauche dans le sens de la montée, au niveau des propriétés Dumont et Faurite. C'est M. Thierry Buffat, Entreprise de Maçonnerie de Préaux qui réalise ces travaux de démolition et de reconstruction **d'un mur sur la propriété de M. Michel Cros.**

Le montant des travaux est de 19431.92 euros HT pour la création d'un mur pierre de 1.50 mètre de hauteur. **Le Conseil municipal remercie les deux propriétaires fonciers concernés par ce projet, M. Michel Cros et M. Marcel Clémenson** pour la cession amiable de l'emprise nécessaire à ces travaux de sécurisation. La consultation des entreprises pour les travaux de voirie est réalisée.

Ces travaux de voirie seront réalisés au premier trimestre 2020. Cette opération est la première tranche de réfection de la traverse du village sur toute sa longueur. La deuxième tranche entre la mairie et l'entrée du village, coté route d'Annonay sera engagée par le prochain Conseil Municipal.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération Entrée Ouest (1ère tranche de la traverse du village) est le suivant :

Nature des Dépenses	Montant HT	Nature des Recettes	Taux	Montant HT
Travaux de sécurisation	84791.35	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes		20000.00
Construction d'un mur	19431.92			
Acquisition foncière	1500.00			
Honoraires de maîtrise d'œuvre	2637.39	Subvention Conseil Départemental Pass Territoires		40000.00
Honoraires de géomètres	4000.00			
Dépenses imprévues	10000.00			
		Autofinancement		62360.66
TOTAL	122360.66	**TOTAL**		122360.66

Adressage Postal

Après la distribution des plaques numérotées à la population avec le bulletin municipal 2018, les panneaux et plaques de rues ont été posés au printemps.

Ce nouvel adressage fait suite à une demande de la poste pour une meilleure distribution du courrier. Cela facilitera également les livraisons de colis, l'arrivée des secours et la desserte internet fibre haut débit Ardèche Drôme Numérique (ADN).

Coût de l'opération, fourniture et pose 12727.70 euros HT

Dorénavant, une fois par an une mise à jour sera réalisée (nouveau permis, etc…) avec une commande de plaques numérotées et leur distribution.

En cette fin d'année des incivilités ont été commises, deux plaques de noms de rues ont disparu.

- rue du paradis
- chemin de l'abreuvoir

Avec les conséquences qui en découlent, retard dans la distribution du courrier, des colis et des secours…

Construction d'un terrain multisport city-stade

La création d'un terrain multisport (city stade) Place «Martin» sur la commune de Préaux est terminée. Les travaux ont été réalisés par le groupement EVTP / DUCOIN **pour le lot 1 :** Terrassement-Plateforme pour un montant de 18431.30 euros TTC et l'entreprise SAE Tennis d'Aquitaine : **Pour le lot 2 :** Fourniture et pose d'un terrain multisports pour un montant de 37565 euros HT, l'achat de trois bancs pour un montant de 1316.07 euros HT soit un total de 57312.37 euros HT.
La commune a eu l'accord de subvention de l'Etat DETR et du Centre National pour le Développement du sport (CNDS). **Les travaux ont été réalisés cet été et le nouvel équipement est déjà bien utilisé par les jeunes et les scolaires.**

Le plan de financement de l'opération :

Dépenses	Montants HT
Lot 1 Terrassement et plateforme du city stade	18431.30
Lot 2 Fournitures et pose du city stade	37565,00
Achat de trois bancs pour les abords du city stade	1316,07
Total des Dépenses	**57312,37**

Recettes	Montants HT
DETR 2019	16320.73
Centre National pour le Développement du Sport CNDS	27000.00
Commune de Préaux Autofinancement	13991.64
Total des Recettes	**57312.37**

Travaux de Voirie 2019

Le programme de voirie 2019 ne sera pas réalisé entièrement cette année, seul le chemin des boules a été construit le 18 et 19 décembre.

Le coût total des travaux financés par la commune sur la voirie communale est de 20241.50 euros HT

- chemin des Boules, construction de la chaussée avec création d'une place pour personne à mobilité réduite et signalisation.
- chemin du Grangeon, rénovation de la chaussée (au niveau de l'enrochement et de la zone 2).
- chemin de Bobichon, rénovation de la chaussée avec renforcement.

Le coût total des travaux financés par la Communauté de communes sur la voirie communautaire est de 29125.40 euros HT

- route des Hubacs, rénovation de la chaussée sur 780 ml
- chemin de Massonnet, rénovation de la chaussée
- route de Lafarre, réparation tranchée des chasseurs

Remerciements «aux nettoyeurs volontaires» (chasseurs, randonneurs, vététistes, cavaliers, habitants et autres… qui ont commencé à dégager les chemins de la commune. Chemins qui ont été en parti bouchés par des chutes d'arbres après la neige et le vent de novembre.

Petits rappels aux propriétaires de parcelles boisées en bordures de routes et de chemins, il faut nettoyer ces abords afin d'éviter au maximum les chutes d'arbres. Cela facilitera le déneigement et le passage des secours si besoin.

Après l'épisode neigeux du 14 novembre, une entreprise de bûcherons locale a été engagée pour dégager la route des Hubacs ainsi que la route de la Chavas. Normalement, cette mission est une obligation des propriétaires.

Vie Communale

Projet d'extension du lotissement « Le Chemin de l'école » Création de logements locatifs complémentaires

Le conseil municipal a donné un avis favorable à Ardèche Habitat concernant un Projet d'extension du lotissement « Le Chemin de l'école » pour la création de 6 à 7 logements locatifs complémentaires à la résidence actuelle de 11 logements.

Ardèche Habitat est déjà propriétaire du terrain devant accueillir ce nouveau projet au Nord de la résidence existante. Ce projet permettra de développer l'offre de logement locatifs sociaux à loyer modéré.

Les 11 logements actuels sont tous occupés et une réelle demande existe pour, notamment, les personnes âgées et les jeunes couples.

Le site de cette résidence profite de la proximité immédiate de l'école publique et d'un accès piéton rapide au centre bourg.

Nouveaux agents communaux :

Depuis juillet 2019, La commune de Préaux emploie **M Frédéric Fosse,** à mi-temps, sous contrat renouvelable, **en qualité d'adjoint technique, agent polyvalent.** Ce travail à mi-temps permet de venir en soutien à Grégory Chaffard dans les différents et nombreux travaux sur la commune.

Septembre 2019, c'est aussi la rentrée scolaire de **Delphine Esposito,** qui vient remplacer Karine Dachis à qui nous souhaitons une bonne continuation. Delphine est **employée comme ATSEM** et entoure les enfants pendant les activités extra scolaires, aux cotés de Bernadette Billon et Hélène Faure.

Gestion et maintenance du cimetière

Le conseil municipal a retenu la proposition de SIGNA-CONCEPT de SAOÛ (Drome) et de l'entreprise BE de la Fontaine de MISSEGRE (Aude) d'un montant total de 5608.00 euros HT pour le recensement, la géolocalisation des sépultures du cimetière communal et le traitement des données relatives aux concessions funéraires car notre gestion actuelle du cimetière en format papier est très précaire. La localisation des tombes va s'effectuer à l'aide d'un drone qui va nous permettre d'avoir une géolocalisation, un reportage photonumérique et une prise de vue aérienne du cimetière.

Tri sélectif et ordures ménagères

L'abandon des déchets en dehors des emplacements et dans les conditions prévues à cet effet est passible d'une amende pouvant varier de 150 € à 1500 €.

L'origine des dépôts sauvages sera systématiquement recherchée. Les contrevenants seront ensuite convoqués à la Gendarmerie.

Ne pas ramasser les crottes de son chien coûte 68€

La vie en communauté passe par le respect des règles de savoir-vivre et il est indispensable que les propriétaires de canidés prennent pleinement conscience de la nécessité de ramasser les déjections de leur animal. **Cette pollution fécale est un risque sanitaire notamment pour nos jeunes enfants.**

Travaux divers

Création d'un dallage sous le préau de la salle des fêtes

Après la réalisation par l'Entreprise de Menuiserie Yves MICHELAS des travaux de réfection de la toiture du préau de la salle des fêtes pour un montant de 13951.78 € HT, la commune a décidé la création d'un dallage d'environ 60 m² sous le préau.

C'est l'Entrepreneur du Paysage de Préaux pour un montant de 2921.07 € HT qui a exécuté ces travaux. Le préau entièrement rénové propose ainsi aux usagers du parc de la salle des fêtes un espace extérieur abrité apte à recevoir l'accueil de buffets ou repas extérieurs dans de très bonnes conditions.

Création d'une rampe en enrobé au cimetière

L'entreprise EVTP a réalisé des travaux d'enrobé de la rampe d'accès à la plate-forme basse du cimetière ouest.

Compte tenu de la pente importante du site du cimetière l'accès à la partie basse est ainsi améliorée pour les personnes à mobilité réduite et pour les pompes funèbres.

Le montant des travaux est de 4651.85 € HT.

Recensement 2020

RECENSEMENT de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

Coordonnateur communal :
SOZET Jacques

Coordonnateur adjoint :
COMBETTE Virginie

Agents recenseurs :
FRAYSSE Marie-Pierre et Sylvie HOURBETTE

Préaux

D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Document à conserver

Inondation

Séisme

Feu de forêt

Transport marchandise dangereuse

Adoptez les bons réflexes !

Les risques majeurs sont des phénomènes pouvant entrainer de graves dommages aux personnes, aux biens ainsi qu'à l'environnement.

Les systèmes d'alertes et d'informations des populations sont :

- La sirène d'alerte
  - Signal d'alerte : 1 min 41 / 1 min 41 / 1 min 41
  - Signal de fin d'alerte : 30 secondes
- Le porte à porte
- Le tocsin
- Les informations détaillées sur le site internet : www.preaux.fr

Infos pratiques

Qui appeler en cas de besoins ?

- Pompiers ..... 18 / 112
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- La Mairie 04 75 34 41 39

Les lieux d'hébergement

La salle des fêtes
5 parc de la salle des fêtes - 07290 Préaux

Mairie de Préaux
375 Grande rue - 07290 Préaux
Tél : 04 75 34 41 39
Mail : mairie.preaux@wanadoo.fr
Site web : https://preaux.fr

Plan Communal de Sauvegarde

La rédaction d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été faite en début d'année 2019 et validé par arrêté municipal en mai.

Le PCS c'est quoi ? **C'est un document qui permet d'identifier les risques auxquels la commune est exposée** et d'y apporter une réponse. Ces risques sont recensés par la Préfecture.

Le PCS sert à prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise.

C'est un document papier, consultable en mairie qui fera l'objet de mises à jour nécessaire à sa bonne application.

Il est complété par un Document d'Information Communal sur les Risques Majeures (DICRIM) qui sera distribué à la population et disponible en mairie. Ce document a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Les risques sur ma commune

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs établi par la Préfecture recence les risques majeurs auxquels la commune de Préaux est exposée :

- le risque d'innondation par débordement de l'Ay (PPRI du (27/02/12).

Le Plan Communal de Sauvegarde traite aussi d'autres risques :

- le feu de forêt,
- le transport de matière dangereuse
- les risques météorologiques.

Les bons réflexes dans tous les cas

Suivez uniquement les consignes des autorités

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge.
- Ne téléphonez pas. Laissez les réseaux libres pour les secours.
- Ecoutez la radio : France bleu Drôme-Ardèche 87,7 FM.

Inondation et débordement

Risque consécutif à des fortes averses ou à une montée de l'Ay.

Vigilance jaune : préparez vous

Vigilance Orange et rouge : suivez les consignes et les instructions données par les autorités.

- Fermez les portes et fenêtres.
- Montez à pied dans les étages.
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Ne pas rester dans votre véhicule, il risque d'être emporté.
- Ne pas s'engager sur une route inondée.

Risques Météorologiques

Intempérie hivernale exceptionnelle

Risque consécutif à des températures négatives, du verglas et des chutes de neige.

En cas de niveau d'alerte orange et rouge suivez les instructions.

- Evitez les déplacements non indispensables.
- En cas de sortie à pied, portez des vêtements chauds.
- En cas de sorties en véhicule, soyez prévoyant.
- Soyez vigilant et prêt à venir en aide à votre entourage.

Vents violents

La commune est fréquemment exposée aux vents avec des rafales pouvant dépasser les 100 Km/h.

- Ne pas intervenir sur les toitures.
- Ranger les objets exposés au vent.
- S'éloigner des arbres et des lignes électriques.

Canicule

Risque consécutif à des températures élevées de jour comme de nuit, sur trois jours ou plus.

- Fermez les portes et fenêtres.
- Pensez à vous Hydrater.

Point de regroupement des personnes

La salle des fêtes : 5 parc de la salle des fêtes - 07290 Préaux

Liens utiles

Prévision météo : www.meteo.fr

Préfecture de l'Ardèche : www.ardeche.pref.gouv.fr

Portail de l'Etat pour la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Les démarches d'indemnisation

- Prendre contact avec votre assurance
- Prendre des photos des dégâts matériels
- Ne rien jeter avant le passage d'un expert
- Déclarer votre sinistre à votre assureur par lettre recommandéeavec accusé de réception.
- Effectuer vos déclarations auprès de votre assureur dans les 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle au journal officiel.

Séisme

Un séisme correspond à une libération brutale d'énergie lors d'une rupture rapide d'une faille de la croûte terrestre.

Cette énergie occasionne une forte vibration du sol.

- A l'intérieur, s'abriter sous un meuble.
- En voiture, s'arrêter et ne pas descendre du véhicule.
- A l'extérieur, s'éloigner des bâtiments.

Feu de forêt

On parle de feu de forêt quand celui ci concerne une surface minimal d'un hectare d'un seul tenant.

Préaux possède 1000 hectares de forêt,mélangeant feuillus et conifères.

- Fermez les portes et fenêtres et calfeutrez avec des linges humides.
- Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation.
- Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- Fermez vannes de gaz et produits inflammables.
- Ne pas s'approcher de l'incendie.

Transport de marchandise dangereuse

Risque consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières.

Il peut entrainer des conséquences grave pour la population, les biens et l'environnement.

- **En cas de pollution de l'air :** Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- **En cas d'expolsion :** Sortir du bâtiment.
- Fermez les portes et fenêtres et calfeutrez.

Ce document est à conserver à porter de mains (ex : aimanté sur le réfrigérateur).

Le déploiement de la fibre optique démarre sur la commune.

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to the Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire bi-départemental d'ici à 2025.

Le déploiement vient d'être lancé sur une partie de la commune de Préaux (cf. plan joint à l'envoi du kit de communication). Il concernera également tout ou partie des communes voisines de Quintenas, Saint-Alban et Saint-Romain-d'Ay et permettra à terme à 2 500 foyers environ de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique.

Le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies & Services est en charge du déploiement sur notre périmètre. Une première phase d'études d'environ 9 à 12 mois : relevés terrains et études d'ingénierie de l'infrastructure, sera nécessaire au démarrage des travaux de déploiement.

Cette première étape permettra de cartographier précisément les sites à raccorder (maisons, entreprises, services publics) et d'identifier les infrastructures devant servir de support au déploiement de la fibre optique : poteaux électriques et téléphoniques, fourreaux téléphoniques.

Une fois les études terminées, une deuxième étape de travaux, d'environ 6 à 9 mois en moyenne, sera enclenchée. Le groupement effectuera des travaux de génie civil sur les secteurs où l'infrastructure existante n'est pas mobilisable (remplacement des poteaux ne supportant pas la charge du nouveau réseau, réparation des fourreaux cassés ou endommagés, création de tranchées pour poser de nouveau fourreaux). Puis, il procédera au tirage des câbles de fibre optique, en aérien et en souterrain. Un délai réglementaire de 3 mois sera ensuite nécessaire pour permettre aux opérateurs commerciaux d'activer leurs offres sur le réseau.

En amont des travaux de déploiement, un local technique (Nœud de Raccordement Optique), destiné à accueillir l'ensemble des câbles de fibre optique des futurs abonnés et les équipements des opérateurs de services doit être construit à Saint-Romain-d'Ay. Le permis de construire ayant été déposé en septembre, les travaux de construction de ce local doivent se dérouler au premier semestre 2020.

L'ensemble de ce chantier se déroulera donc sur environ 24 mois pour une mise en service commerciale prévisionnelle des offres d'ici la fin de l'année 2021.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

Les collectivités locales se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du FTTH sur notre commune : l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, l'Europe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, et la Communauté de communes du Val d'Ay qui participe à hauteur de 300 € par ligne à construire.

Pour être tenu informé de l'avancement du déploiement rendez-vous sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » sur le site internet ardechedromenumerique.fr/eligibilite

RAM

Le Relais Assistants Maternels L'AY nids doux est présent sur le Val d'Ay depuis 2016. C'est un service gratuit, géré par l'association ACEPP ADeHL, qui s'adresse aux assistantes maternelles du territoire, aux enfants qu'elles accueillent, et aux parents employeurs.

Les missions sont multiples, avec notamment :

- des temps collectifs en matinée, pour les assistantes maternelles et les enfants, pour se retrouver, échanger, jouer, découvrir, partager…
- des temps de permanence et des rendez-vous pour les parents, ou les assistantes maternelles, pour des questions de contrat de travail, des renseignements sur la procédure, les aides financières de la CAF…
- des formations tout au long de l'année, des temps festifs…

En 2019, une intervenante en gym BB est venue nous rendre visite plusieurs fois, elle a aménagé des grands parcours de motricité pour les tout-petits et les assistantes mater nelles de toutes les communes du Val d'Ay.

Nous avons aussi fêté le Carnaval tous ensemble. Depuis juillet 2019, le RAM est installé à St Romain d'Ay, tout près de la crèche gérée par la même association, ce qui facilitera les temps partagés entre les deux services. Cette installation dans des locaux dédiés met un terme aux temps collectifs en itinérance tels qu'ils étaient organisés depuis 2016.

En effet, les assistantes maternelles se rendent dans les locaux de St Romain qui sont spécialement aménagés, agréables et fonctionnels. L'installation se fait petit à petit, en partenariat et avec l'aide des assistantes maternelles, qui apportent leurs compétences en matière d'aménagement de l'espace, de décoration, de respect des besoins des tout-petits… Fin septembre, nous avons pu recommencer les temps collectifs, et avons déjà pu faire de la peinture aux couleurs d'automne et des collages d'hiver pour décorer les murs avec les enfants.

Pour plus de renseignements
ram.valday@reseau-enfance.org
ou 06.48.01.90.84.

Parentibulle

Espace dédié aux familles, le Parentibulle sillonne, une fois par semaine les vendredis matins ou après-midis, les routes du nord de l'Ardèche, de Serrières à St Félicien.

Il s'installe à Préaux, de 9h30 à 12h, désormais un vendredi matin par mois.

Les professionnelles du Parentibulle aménagent des espaces de jeux, installent un coin documentation et un coin café, et accueillent les parents (ou grands-parents, ou futurs parents) avec ou sans leurs enfants, pour un moment de jeu, de détente, de partage, pour faire une pause, rencontrer d'autres parents.

Dans le respect des autres, les parents peuvent parler de tout: l'alimentation, le sommeil de son enfant, la reprise d'une activité professionnelle, l'entrée à l'école… Chacun peut échanger librement et donner des astuces, des bons plans. Ces temps conviviaux permettent aux parents d'observer leur enfant découvrir de nouveaux jouets, les manipuler, se les approprier, rencontrer d'autres enfants. C'est aussi l'occasion de prendre le temps pour un café ou un thé, de regarder les livres disponibles…

Car on trouve aussi au Parentibulle des livres disponibles en prêt, de la documentation sur des associations locales, des brochures sur l'alimentation, le sommeil ou autres.

Pour plus de renseignements, pour plus de dates,

contactez-nous
au 06.48.01.90.84
ou 06.21.22.07.03,

par mail
parentibulle@reseau-enfance.org
ou https://www.facebook.com/Parentibulle07/

L'école publique

Durant l'année scolaire 2018-2019, les élèves de l'école de Préaux ont eu l'opportunité de bénéficier des **interventions d'un professionnel du cirque.** Ils se sont ainsi entraîné durant des semaines afin d'offrir un spectacle de fin d'année sur le thème du cirque.

Différents moments conviviaux ont également ponctués cette année scolaire comme la **sortie à l'Arche des métiers, le carnaval, le partage de la galette des rois ou encore la sortie scolaire des 3 classes à St Péray.**

Les élèves ont assisté à différents spectacles organisés par la compagnie Zinzoline lors du Festival de l'Enfance de l'Art.

Le basket :

En ce début d'année scolaire, les enfants de l'école de Préaux ont bénéficié d'une initiation au basket sur le nouveau city stade.

Cette présentation a été réalisée par le club de basket d'Eclassan EOE avec 4 de leurs bénévoles au plus grand plaisir des enfants des classes de Marie Claire Mottet et Hélène Vergier.

Prévention routière :

Mi mars, encadrés par 2 bénévoles de la sécurité routière, (M. Bernard Séverac et M. Michel Prat) et d'un gendarme réserviste (M. Dominique Bonte), les enfants ont passé une épreuvethéorique suivie d'une épreuve pratique à vélos, sur une piste aménagée sur la place de la mairie.

Les élèves de CM2 ont reçu leur attestation de première éducation à la route.

Pour la planète :

Les enfants de Préaux se sont mobilisés comme d'autres enfants de la planète en ce mois d'avril 2019 pour apporter leur soutien à la journée mondiale de la sauvegarde de la terre.

Ils étaient soutenus par leurs parents et par des élus de la mairie.

Ecole plus

Nous sommes heureux de compter parmis nous de nouvelles familles cette année, et souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux parents au sein de l'association.

Nous souhaitons à tout le personnel encadrant, ainsi qu'à l'équipe enseignante, de passer une très bonne année scolaire.

Pour cette année écoulée (2018/2019), l'association Ecole Plus à permis de financer, avec la Mairie, une sortie scolaire (Saint Peray), et surtout le cycle Cirque qui s'est déroulé de Janvier à Juin 2019 pour les 3 cycles.

Nous remercions les parents, grands-parents, proches, amis, et habitants de Préaux.

Sans vous tous et toutes, il n'y aurait aucune manifestation, et donc aucun bénéfice.Gràce à cela, chaque année, nous pouvons fournir du matériel pédagogique, permettre des sorties scolaires, ou encore financer des activités, comme le cycle piscine pour les cycles 2 et 3 cette année (2019/2020).

NOUS COMPTONS ENORMEMENT SUR VOUS CETTE ANNEE ENCORE !!!

Noël 2018 :

L'année dernière nous avions décidé de ne pas financer un repas de Noël pour tous les enfants de l'école. A la place nous avons proposé à tous, un spectacle donné par l'artiste Nadalini.Ce fut une réussite pour les petits comme les plus grands !

Loto du samedi 2 février 2019 :

Nous remercions tout les participants qui encore une fois, étaient très nombreux. Le plus gros lot était un séjour découverte pour deux au Spa des Hautes-Sources et un repas au Bistrot La Coulemelle.

Les bénéfices pour l'année 2019 étaient de 1428€.

La fête de fin d'année.

S'est déroulée l'aprés-midi du samedi 20 juin 2019, le même jour que l'Ardéchoise. Nous n'avions malheureusement pas le choix de la date car elle venait conclure le Cirque des 3 cycles. De ce fait il n'y eu pas le concours de Pétanque habituellement proposé, mais les enfants ont tout de même pu participer à la Kermesse.

La journée sera conclue autour d'un repas des plus locaux : Salades composées du restaurant «L'Effet Local», frites fraîches de chez Patifol à Lemps, saucisses de la boucherie Rousson, et gateaux préparés par les parents de l'école.

Les bénéfices sont de 1100€ pour cet évenement.

La Préauxoise :

Le samedi 7 septembre 2019, à eu lieu la deuxiéme édition du Trail et de la Marche, avec encore une fois, un temps magnifique avec nous ! Nous avons créé de nouveaux parcours car nous ne voulions pas fermer les départs pour la marche trop tôt. Il y avait donc 3 parcours de Trail ouverts l'aprés-midi, et 4 parcours de marche.

Tout cela a demandé énormément de préparation dans les mois et les semaines avant l'évenement, et nous remercions tous les participants et les sponsors pour leurs retour toujours plus positifs qui nous encouragent, encore une fois à renouveler l'évenement l'année prochaine !

Les bénéfices sont cette année de 2939€, soit une augmentation de 1100€ par rapport à l'année dernière...

Dates à retenir :

Dimanche 15 mars 2020 : Belote

Samedi 27 juin 2020 :
Fête de l'école, Kermesse, Pétanque

Les groupes de Randonnée à Préaux : une activité conviviale qui marche...

Les amoureux de la marche et de la nature se retrouvent chaque lundi conduits par l'idée première de passer une bonne journée ; **entre nous pas de compétition ni de chi-chi !!!**

" Il n'y a pas de racines à nos pieds, ceux-ci sont faits pour se mouvoir"

David Le Breton
(Eloge de la marche)

CHIROL carrelage
ARTISAN CARRELEUR
Tél : 04 75 06 09 54 - Port : 06 89 18 67 45
07410 Saint-Victor - chirol.carrelage@orange.fr

ENTREPRISE VIVAROISE DE TRAVAUX PUBLICS
ENTREPRISE VIVAROISE
07 BOULIEU-LES-ANNONAY - 04 75 83 50 40
TOUS TRAVAUX ROUTIERS
Terrassement
Construction et entretien de chaussées
Maçonnerie, V.R.D
04 75 83 50 40

les Gazelles partent de **l'Eglise de Préaux à 9h00 l'été et à 11h00 l'hiver**.

Moyenne des parcours 15 kms, par monts et par vaux, à travers sentiers forestiers et routes souvent balisées.

Vous voulez les rejoindre ?

Pas de difficulté,
vous prenez votre sac
et votre bonne humeur ...

Plus de renseignements ?

Un numéro : 04 75 34 43 77

EURL GRENIER Frédéric

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
ÉNERGIES RENOUVELABLES
DÉPANNAGE / ENTRETIEN CHAUDIÈRE
FIOUL ET GAZ - VENTE DE PÔELES À BOIS ET À GRANULES

Tél. 04.75.32.00.91

5, avenue de la gare - immeuble le Rossini - 07100 Annonay
ZAE Chizaret - 07290 Quintenas

contact@grenier-chauffagiste.com - www.grenier-chauffagiste.com

Amicale boule 2019

Effectif

11 licenciés
4ème division
29 sociétaires

L'amicale commence la saison par la dégustation de la **Galette des rois, le vendredi 1er février.**

La galette des Rois

Nettoyage de printemps pour les jeux de boules de Préaux : Durant une matinée une dizaine de bénévoles ont participé au nettoyage des jeux le samedi 6 avril.

Nettoyage des jeux

Bilan des concours éliminatoires

Simple 20/04/2019 à Boulieu-lès-Annonay :
2 participants : André Teil perd au barrage Jean Claude Faurite perd à la partie qualificative

Quadrette 27/04/2019 à Villevocance :
1 quadrette : Bernadette Billon/Mickael Gaillard/ Yves Bert/Guy Chastagnier/Jean-Claude Faurite se sont qualifiée pour le fédéral à Joyeuse Lablachère le 22/06/2019. **Au Fédéral :** la quadrette perd à la 1ère partie qualificative.

Doublette 04/05/2019 à Roiffieux :
2 doublettes : André Teil/Yves Bert et Virginie et David Combette. Les 2 équipes perdent au cadrage.

Fédéral à Joyeuse 22/06/201

L'Assemblée Générale

Bilan des concours sociétaires :

Le lundi de PAQUES 22 avril : 22 participants **vainqueurs Borot Jérôme et Gagnaire René**

Mercredi 1er mai : 23 participants **vainqueurs Faurite Karine et Combette David**

Dimanche 19 mai : 13 participants **vainqueurs Combette Mélanie et Gaillard Mickaël**

Le lundi de Pentecôte 10 juin : 2 parties ont été jouées mais tardivement en raison du mauvais temps.

Dimanche 30 juin Challenge Sarl la Maison Rousson: 18 participants **vainqueurs Chastagnier Monique et Bert Yves.**

Le Challenge a été remis aux vainqueurs par Didier et Chantal Rousson accompagné de très bonnes charcuteries.

Dimanche 14 juillet Challenge du Restaurant L'Effet Local et de la Boulangerie La Tradition Préauxoise : 34 joueurs : **vainqueurs Yannick et Thierry Buffa, Yves Bert.**

Le Restaurant a offert 3 bons repas aux vainqueurs, et la Boulangerie avait confectionné des quiches et Pizzas pour clôturer la journée autour du verre de l'amitié.

Le challenge a été remis par les boulangers Sandrine Matraire, Nicolas Carminatti et Paul Les Fées locales excusées

Le dimanche 1er septembre Challenge «Chèvrerie de Chomaise» : 26 joueurs **vainqueurs Yannick Buffa et Loïc Huguet.**

Challenge remis par Rolande et Jean-Philippe Fourel accompagné des spécialités de la Chèvrerie.

Challenge du Restaurant L'Effet Local et de la Boulangerie La Tradition Préauxoise

Challenge de la Maison Rousson

Challenge Chèvrerie de Chomaise

Les 3 premiers joueurs de la saison à l'issu de 6 concours sociétaires (10 juin annulé) :

1er Buffa Yannick 60 points

2ème Faurite Karine 55 points

3ème Chastagnier Guy 54 points

Bilan du concours officiel :

Samedi 31 août concours officiel 32 doublettes 3ème et 4ème division annulé.

Bilan du but d'honneur :

Pour la 4ème année le but d'honneur s'est déroulé tout au long de la saison ce sont **25 joueurs** qui ont participés.

Le samedi 17 août se déroulait les parties finales, la finale opposait Virginie Combette contre Mickaël Gaillard.

Mickaël s'impose 13 à 7 et remporte le trophée pour l'année.

La 3ème place est remportée par Guy Chastagnier face à Thierry Buffa.

Quadrette à Villevocance

But d'honneur

Challenge de la municipalité «Challenge des associations» du 8 mai n'a pas eu lieu cette année 2019 :

Le Challenge sera organisé le vendredi 08 mai 2020 par l'Amicale Boule et l'Association Seray.

L'amicale remercie, les sponsors la Sarl Maison Rousson, le Restaurant L'Effet Local, la Boulangerie La Tradition Préauxoise, la Chèvrerie de Chomaise, les responsables de concours et tous les sociétaires pour le bon déroulement des concours.

TRUFFES, MOUSTACHES & COMPAGNIE

ÉDUCATION CANINE
À DOMICILE
PROFESSIONNELLE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

PENSION CANINE
PENSÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHIENS

MÉDIATION
VIA L'ANIMAL
AUPRÈS DE PUBLICS DIVERS

07290 PRÉAUX 06 09 96 00 20

DSN DUCOIN TP - 04 75 34 55 05 - ST ROMAIN D'AY

Aménagements extérieurs, Terrassements pour piscine & Espaces verts

Les Bébés
Isaure Minodier
Paul Carminatti
Jules Roux
Emma Guironnet
Lise Bécheras

Les 10 ans
Lalie Audry
Mély Périol
Lysandre Leydier
Allan Montet
Emilien Bourdon
Marec Benton

Les 20 ans
Corentin Leydier
Antoine Rouby
Mathilde Roche
Maylis Poinard
Éloïse Clémenson

Les 30 ans
Gaëlle Ville
Boris Bertrand
Clement Fonfreyde
Thomas Fanget

Les 40 ans
Sandra Salique
Florence Balandraud
Karine Mourier Duvignaud

Les 50 ans
Isabelle Naime
Nathalie Lamotte
Yvan Chazot
Béatrice Barbe

Les 60 ans
Jean-Marc Paternault
Marie-Pierre Fraysse
Odile Faurie
Raymonde Bert

Les 80 ans
Gabrielle Vivat
Roger Gache

Les 90 ans
Roger Mandon
(et son arrière petite fille Isaure Minodier)

Les Classes en 9

Club des 3 vallées

L'année 2019 a été placée sous le signe du renouveau au sein du conseil d'administration. En effet, lors de l'Assemblée Générale présidée par M.André BALLET, Président de la Fédération Générations Mouvement de l'Ardèche et Mme Marie-Josée CAILLOUX, secrétaire, 4 nouveaux administrateurs ont été élus suite au départ de Mmes CLEMENCON Suzanne, OLLIVIER Marie-Rose, VIVAT Gaby et M. EPALE Camille.

Le bureau est désormais composé de 6 membres :

- **Marcel ROUSSON**, Président
  Jean LEYDIER, vice-président
- **Monique BEAU**, trésorière
  Michel MARTIN , trésorier adjoint
- **Myriam VANDENEYNDE,** secrétaire
  Marie FOREL, secrétaire adjointe

ainsi que 7 administrateurs :

- **Mmes Annick ALEGRE,**
- **Jeannine BADIER,**
- **Marie-Hélène PONSON,**
- **Denise ZAPPELLI**
- **Ms. André CHEBANCE,**
- **Jean-Paul PLOYON,**
- **et Alain Salique.**

Les adhérents se rencontrent un mardi sur 2 à la salle communale pour jouer aux cartes, aux boules, aux jeux de société ou faire une balade, une bonne trentaine de personnes se retrouvent afin de partager un moment convivial et un goûter sympathique.

Les occasions de se divertir sont variées :

- galette des rois en janvier
- anniversaires en 0 et en 5
- sortie en car du mois de mai : cette année, nous étions 50 à découvrir les salins à Aigues-Mortes et à assister à un tri de taureaux dans une manade après avoir navigué sur le canal du Bourgidou et retour par le canal des marinas.
- repas au boulodrome en septembre : 52 adhérents ont pu apprécier un menu préparé et servi par le traiteur VINCENDON. M. le Maire,invité, étant pris par d'autres obligations, a délégué son adjoint, M. Eric DUMONT.
- concours de belote le 24 novembre
- repas de Noël en décembre,
- sans oublier la participation à l'Ardéchoise où les préparations salées et sucrées sont toujours bien appréciées.

A ce jour **l' association compte 70 adhérents,** nous avons déploré le décès de Messieurs **Michel FONFREYDE et Marcel BEAU,** deux figures emblématiques de notre commune.

le nouveau conseil d'administration

le repas au boulodrome

les anniversaires de Michel Fonfreyde (85 ans), André Novembre (75 ans) et de Gaby Vivat (80 ans).

Association Seray

Souhaitant pratiquer le yoga, nous avons crée une association en 1997.

Les cours de yoga et de gym Pilates se déroulent une fois par semaine, de septembre à juin, hors vacances scolaires (30 cours).

L'association réunit tous ses membres, courant juin, pour un excellent moment convivial.

Yoga

Ludovic CROS
assure les cours depuis une dizaine d'années,
le **lundi de 18h45 à 20h30**
soit à la salle des fêtes soit à la salle du boulodrome.

Le yoga ou la gym Pilates vous attirent ? Vous voulez en savoir davantage ?

Vous pouvez participer, même en cours d'année, à **1 séance gratuite** et, si vous voulez poursuivre, notre trésorier vous proposera un coût d'adhésion personnalisé.

Gym Pilates

Simonne SAUVIGNET
assure les cours depuis trois ans,
le **mercredi de 9h45 à 11h15**
à la salle des fêtes.

Renseignements

06 87 42 30 29
04 75 34 55 70

Préaux en scène

La saison 2018/2019 est derrière nous, riche de bons moments tant dans la préparation que dans la réalisation des spectacles devant un public toujours réceptif.

La venue de l'auteure **Marie Laroche Fermis** nous a enchantés. Accompagnée de son époux et de sa petite fille , la découverte de notre troupe de théâtre dans notre village semble lui avoir plu. Elle nous a vivement remercié pour notre prestation et notre confiance en ses pièces jouées au nombre de quatre à ce jour par Préaux en Scéne.

La saison 2019/2020 a démarré joyeusement par des lectures sous l'arbre dès septembre.

Une nouvelle aventure, nous transportant dans les années 55/60 à travers une vision très moderne de la vie, se jouera dans une pièce écrite par Paul COTE - auteur d'Ampuis (Rhone)-:

«Drôles de dames pour Hector l'inventeur»

Un inventeur, rêveur et farfelu, marié à une fille de bourgeois déchu,cherche, cherche, cherche. Ses recherches suscitent bien des convoitises. Seront-elles justifiées?

Choisissez la date parmi les suivantes pour en savoir plus et venir participer par votre attention et réception à notre spectacle

Saison 2020

18/19 Janvier
24/25/26 Janvier
7/8/9 Février
14/15/16 Février

Résèrvations, retenez vos places dès début janvier au 06-61-19-34-65

La troupe vous prévoit une belle saison de spectacle dans la bonne humeur et sera heureuse de partager avec vous son plaisir en ce début 2020.

Attention ! le plaisir de jouer est contagieux !

Un **«atelier théâtre ADOS»** composé d'une dizaine de jeunes de 12 à 16 ans a été mis en place et animé par René et Solange pour cette saison 2019/2020, prolongement des animations du petit Théâtre de Bérénice.

Selon les possibilités, cette troupe junior, pourra participer à une ou plusieurs des représentations données par PREAUX EN SCENE. Une chose est sûre, v**ous pourrez les découvrir et les applaudir le 5 juin 2020 avec le petit theâtre de Bérénice.**

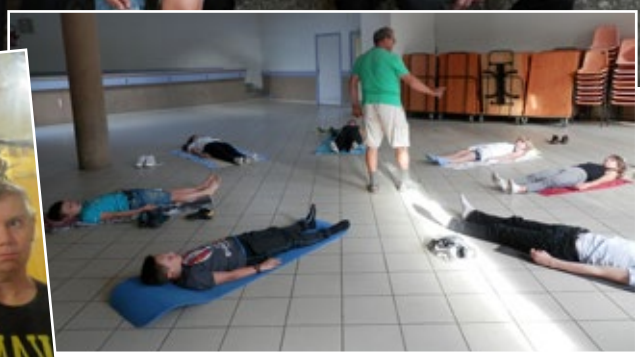

Le petit théâtre
de Bérénice

Pour le plus grand plaisir des parents, grands-parents, amis et gens du village, le spectacle des enfants a fait l'unanimité de tous en janvier et début juin 2019.

La saison 2019/2020 voit les cours des enfants reconduits par Bérénice Fourel. La saison repart avec les expérimentés, mais aussi les néofites – de nouveaux enfants se sont inscrits-. Parmi les plus grands, certains ont rejoint le théâtre ADOS.

D'ores et déjà Bérénice est en mesure de vous annoncer les dates des spectacles à savoir:

Mercredi 22 janvier à 19h

Vendredi 5 juin à 19h
suivi de l'Atelier ADOS
à la Salle des Fêtes de Préaux

Une nouvelle saison

Pour le plaisir d'être ensemble, sur la même scène: **le Théâtre !**

Les troupes bien mobilisées vous disent merci et à bientôt!

Il y a tous ceux qui aident pour la mise en place des représentations

Pour en savoir plus,vous pouvez aller sur l'adresse suivante :
https://theatrepresdechezmoi.weebly.com/

Site de la Mairie de Préaux :
www.preaux.fr

Solange ou René vous répondront et noteront vos souhaits dans la limite des places disponibles.

ACCA

L'assemblée générale a eu lieu le 7 juillet 2019 avec la présence de nombreux chasseurs ainsi que de M. le maire.

A l'occasion de l'assemblée générale deux diplômes ont été remis.

- **ROUSSON Marcel** pour plus de 50 ans de permis de chasse
- **BERT Yves** en tant que garde assermenté de l'ACCA de Préaux

La matinée boudins a été animée par la fanfare de Saint Alban d'Ay et la présence de deux exposants agriculteurs La Chévrerie de Chomaise et la Ferme de l'Amélie. Nous les remercions.

L'ACCA invite toutes les personnes qui le veulent à participer à la chasse et profiter de la nature.

Les jours de chasse sur la commune ont lieu les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le Président
Daniel VERCASSON

POMPES FUNEBRES DU PLATEAU

Organisation des obsèques
Transport de corps - contrats obsèques
articles funéraires - monuments
chambre funéraire à St Félicien

Saint Félicien
REYNAUD Jean-Luc
Port. 06 79 74 01 34
REYNAUD Michel
Tél. 04 75 06 04 13
Port. 06 85 23 30 96

Etables
XAVIER Guy
Port. 06 80 11 43 05
XAVIER Pierre
Tél. 04 75 06 87 96
Port. 06 85 23 30 91

MENUISERIE
CHARPENTE
FABRICATION
ARTISANALE
Sarl
REYNAUD
MICHELAS
Quartier Pré-Lacour - 07410 ST FÉLICIEN
ST FÉLICIEN : Tél. 04 75 06 04 13 - Fax 04 75 06 04 93
PAILHARES : Tél./Fax 04 75 06 12 22
www.menuiseriereynaudmichelas.fr

Yves MICHELAS
Depuis 1994
Menuiserie
Charpente
Rénovation
ZA Les Cluzeaux 07100 ROIFFIEUX
yves.michelas@wanadoo.fr
Tél./Fax 04 75 33 07 68

Les Déterreurs du Mont Seray

Équipage de Vénerie sous terre
«Les Déterreurs du Mont Seray»

Fermeture de la chasse
sous terre à Préaux Juillet 2019.

Après l'effort il y a le réconfort !

AUTOVENTURE - Rue des Alpes ANNONAY
04 75 67 09 25

Artisan
Boucher
Charcutier
ROUSSON
depuis 3 générations

Gros -Demi gros - Détail
Boeuf limousin - Veau élevé sous la mère
07290 Préaux -Tél 04 75 34 96 60

boucherie.rousson@gmail.com

Sur les marchés :
Mardi : Anneyron
Mercredi : La roche de Glun, St Jean de Muzols
Jeudi : Sarras, St Alban d'Ay
Vendredi : St Félicien
Samedi : Tain l'Hermitage, Tournon

Magasins
ZA La Guide - Yssingeaux
Tél : 04 71 65 17 57
ZA Les Lots - Tain l'Hermitage
Tél 04 75 07 04 35
ZAC Les Justices RN7 - Salaise Sur Sanne
Tél 04 74 29 93 93

Amicale des Sapeurs Pompiers

Le centre d'Incendie et de Secours se compose de 12 sapeurs-pompiers et une infirmière.

Chef de Centre : Adjudant-Chef Allemand Claude
Adjoint au chef de Centre : Caporal-Chef Cros Michel jusqu'au 25/07/19, Sergent Marmey Alexandre depuis 26/07/19
Matériel : **Un CCLF** (feu de forêt léger)
Une VLHRM (véhicule 4X4 pour toutes autres missions)

Formations et Stages :

Module apprentissage en centre : Poinard Camille
Culture du sapeur-pompier : Poinard Camille
Opérations diverses : Poinard Camille et Roche Raphael
Prompt secours : Poinard Camille et Beau Ninon
Equipier secours à personne : Poinard Camille et Roche Raphael
Equipier Incendie : Bosc Amaury et Roche Raphael
ESP visite médicale : Beau Ninon
Formation hygiène et sécurité : Faucon Laura
Avancement en grade : 1ère classe Bosc Amaury, Girault Sam et Leydier Corentin

Interventions du 01/11/2018 au 31/10/2019

Nous en avons effectué **51 interventions** qui se répartissent de la façon suivante :

- **Secours à personne :** 42
- **Feu de forêt :** 8
- **Secours routier :** 1

Suite au séisme du Teil, **les sapeurs Faucon Laura, Roche Raphaël et Van Den Broek Rémy** sont allés sur le secteur du Teil pour prêter main forte au dispositif sur place pour la sécurisation des habitations.

Une page se tourne au cis Préaux car après 42ans et 6 mois de service dont 21 ans en tant qu'adjoint au chef de centre, Michel Cros a fait valoir ses droits à la retraite.

Son dernier jour en tant que sapeur-pompier actif fut marqué par une intervention pour nid de guêpes à la salle des fêtes du village. C'était juste un prétexte pour faire venir Michel en ce lieu où l'attendait tous les sapeurs-pompiers actifs, retraités ainsi que des membres de la municipalité.

Avec l'aide des membres de sa famille et une bonne organisation la surprise fut totale. Après quelques mots, remerciements et petits souvenirs la soirée se poursuivit avec un apéritif dinatoire, un petit moment de convivialité pour une très longue carrière.

Merci Michel pour toutes ces années de bon et loyaux services.

Profite bien de ta retraite.

Manœuvres :

Une fois par mois nous réalisons des manœuvres afin de maintenir nos acquis. Les thèmes portent sur le secours à personne, l'incendie urbain, feux de forêt et opération diverses…

Vie de l'amicale :

Cette année l'amicale a organisé un après-midi jeu de cartes suivit d'un repas au restaurant. Cela permet de passer un moment familial entre les sapeurs retraités et les actifs.

Pour les actifs il y a eu une sortie sportive avec la descente du Pilat en trottinette, nous sommes partis du col de l'Oeillon jusqu'à Maclas, ce fût un bon moment de détente et de rigolade.

Avenir du CIS Préaux :

Comme noté les années précédentes, une réflexion est en cours sur le secteur en vue d'une mutualisation des moyens.

Aux dernières nouvelles, les sapeurs-pompiers des quatre centres de secours (Ardoix, Préaux, Quintenas et Saint Romain d'Ay) ainsi que les Communes sont d'accord pour un regroupement sur le site de Brénieux.

Maintenant nous attendons un lancement officiel du projet de la part du département.

En attendant le CIS Préaux doit continuer de remplir ses missions. Suite au départ en inactivité, mouvement de personnel, **il faudrait que l'effectif du CIS Préaux s'étoffe.**

Si vous avez entre 16 et 55 ans et que vous êtes intéressés par une action visant à protéger et à sauver les personnes, les biens et l'environnement n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir.

Vie de l'amicale :

Cette année l'amicale a organisé un après-midi jeu de cartes suivit d'un repas au restaurant. Cela permet de passer un moment familial entre les sapeurs retraités et les actifs.

Pour les actifs il y a eu une sortie sportive avec la descente du Pilat en trottinette, nous sommes partis du col de l'Oeillon jusqu'à Maclas, ce fût un bon moment de détente et de rigolade.

Union Sportive du Val d'Ay

Comité Directeur 2019/2020 :

Bureau :

- **Président :** Philippe DEYGAS
- **Co-Présidente :** Sandrine PERRIER
- **Vice-Président intendance :** Thierry FANGET
- **Vice-Président Sportif-Technique :** Gérard FOGERON
- **Vice-Président Administratif :** Vincent REVIRAND
- **Secrétaire :** Vincent DODET
- **Secrétaire adjoint :** André FRERY
- **Trésorière :** Béatrice REVIRAND
- **Trésorier adjoint :** Jean-Pierre CHATEIGNER

Membres :

- **Organisation Compétitions :** Isabelle MARMEY
- **Commission Sportive Jeunes :** Damien MOUSSET
- **Commission Sportive Seniors :** Remy ROCHE
- **Commission Buvettes :** Laurent VIGOUROUX
- **Commission des Fêtes :** Benoit MAISONNASSE
- **Commission Bricolage + Travaux :** Benoit MAISONNASSE + Kevin VIALLET
- **Commission Sponsors :** Hubert NICOLAS + Christophe REVIRAND
- **Commission Ethique/Discipline :** Gilles DUMONT

Emplois :

- **Salarié CDI :** Benjamin BOURNAC (Brevet Moniteur de Football) dans son rayon de ses activités anime des stages pendant les vacances scolaires, intervient dans les écoles primaires pour présenter le Football et le club, assure le suivi au quotidien du club , des équipes et des licenciés .
- **Service Civique :** aide Benjamin, et apporte un renfort pour les éducateurs des catégories jeunes
- En plus, ponctuellement le club accueille tout au long de la saison des stagiaires dans le cadre de leurs **évolutions et de leurs parcours scolaires.**

L'US VAL D'AY (USVA) est né en mai 2011 de la fusion de l'Association Sportive des Jeunes du Val d'Ay (ASJVA) et des équipes seniors des 3 clubs Club Olympique de Quintenas (COQ), Société Sportive de Satillieu (SSS) et Union Sportive de Préaux (USP).

Depuis l'USVA n'a cessé de grandir et compte à présent près de 330 adhérents.

Le club est heureux de pouvoir réunir tous ces passionnés de football au sein des villages d'Ardoix , Préaux, Quintenas, Satillieu, Saint-Romain d'Ay et des comm unes alentours.

Saison 2018-2019 :

Lors de la saison précédente, l'US VAL D'AY a totalisé 302 licenciés et 25 équipes .

Au niveau sportif parmi les faits marquants :

- les Seniors 1 après leurs qualifications aux tours précédents face à Barbières BRM, Allan Foot, Le Cheylard se sont hissés jusqu'au 4ème tour de la Coupe de France étant éliminés à ce stade par le FC Val Lyonnais équipe de R3 Ligue Auvergne Rhône-Alpes .
- les U13 A sont parvenus en U13 Elite Drôme-Ardèche lors de la 2ème phase
- les U15 A en D1 Drôme-Ardèche en fin de saison se classent seconds, et auraient dû accéder en Ligue, mais un point de règlement les en a privés (interdiction aux ententes) .
- les Seniors 2, en terminant 1ers de leur poule de D5 au terme de la saison accèdent en D4, et cerise sur le gâteau décrochent le titre de champion D5 après avoir battus successivement lors des parties finales les équipes du FC Annonay 3 (3-3 , 6 t.a.b. à 5) , US Lussas 1 (2-0) et FC La Valdaine 3 (3-2) .

Fin Juin 2019, le club s'est vu décerné le label qualité « espoirs », label attribué par la Fédération Française de Football pour son école de foot (accueil, fidélisation, formation, actions éducatives, ...), mettant en valeur le travail des éducateurs et des dirigeants .

Améliorations :

- Acquisition d'une tondeuse pour le site de Brénieux , co financée par les communes d'Ardoix, Quintenas et St.Romain d'Ay
- Achat et installations de 4 cages repliables à 8 sur le terrain de Préaux , pris en charge par la Mairie de Préaux

Aménagements/Travaux futurs et besoins souhaités :

- Réfection urgente et nécessaire du terrain annexe de Brénieux, son état étant très dégradé et peu propice à une pratique avec des conditions de qualité.
- Mise aux normes des éclairages (projecteurs led) pour permettre de jouer des matchs en nocturne
- Création d'un terrain synthétique, bénéfique aussi pour les autres clubs du Val d' Ay vis-à-vis de la règlementation des reports de matchs en cas d'intempéries.
- Construction d'un gymnase, pouvant promouvoir la pratique d'autres sports sur le secteur (basket, volley, hand, boules, ...)

Saison 2019-2020 :

La nouveauté pour cette saison actuelle est la création tant attendue d'une équipe Féminine Seniors, une première dans l'histoire de l'USV.

Au 20 Octobre 2019, l'USVA compte 330 licenciés et 27 équipes :

- **Seniors,** effectif de 60 joueurs pour 3 équipes engagées (D2 + D4 + D5)
  Entrainements : le mercredi 19h15/20h45 , terrain de Brénieux ou Satillieu , et le vendredi 19h30/21h15 à Satillieu (responsables : Vincent Revirand 06 10 90 12 92 + Benjamin Bournac 06 25 05 69 98)
- **Vétérans,** effectif de 25 joueurs pour 1 équipe Loisirs, match amicaux 1 à 2 vendredi soir par mois (responsable : Philippe Deygas 06 84 49 01 96)
- **U18 (2002-2003-2004),** effectif de 19 joueurs USVA pour 2 équipes engagées (D1 + D4) plus des joueurs du club de Sarras St.Vallier , l'USVA et l'ESSSV étant en entente dans cette catégorie.
  Entrainements : le mercredi 18h/19h30 terrain de Sarras + le vendredi 19h30/21h terrain de Brénieux (responsable : Fréderic Soulhol 06 64 88 14 21 + Vincent Dodet 06 77 97 94 30)
- **U15 (2005-2006),** effectif de 25 joueurs USVA pour 3 équipes engagées (D1 + D4 + à 8) plus des joueurs du club de Sarras St.Vallier , l'USVA et l'ESSSV étant en entente dans cette catégorie.
  Entrainements : le mercredi 17h/18h30 terrain de Brénieux + vendredi 18h/19h terrain de Satillieu (responsable : Benjamin Bournac 06 25 05 69 98)
- **U13 (2007-2008),** effectif de 33 joueurs/joueuses pour 3 équipes engagées.
  Entrainements : le mercredi 17h30/19h15 terrain de Satillieu + le vendredi 18h/19h terrain de Brénieux (responsable : Gérad Fogeron 06 84 03 01 77)
- **U11 (2009-2010),** effectif de 40 joueurs/joueuses pour 4 équipes engagées.
  Entrainements : le lundi 18h/19h terrain de Brénieux + le mercredi 14h45/16h (U11 :2009) et 16h/17h15 (U10 :2010) terrain de Satillieu (responsables : Damien Flassayer 06 98 47 57 64 + Miguel Perez 06 98 47 57 64)
- **U9 (2011-2012),** effectif de 35 joueurs/joueuses pour 5 équipes engagées.
  Entrainements : mercredi 13h45/15h15 terrain de Brénieux (responsable : Gilles Vernet 06 75 09 68 30)
- **U7 (2013-2014),** effectif de 29 joueurs/joueuses pour 5 équipes engagées.
  Entrainements : samedi 10h45/12h terrain de Brénieux (responsable : Véronique Marmey 06 89 73 77 01)
- **En Féminines Seniors (2004-2003-2002-et +),** effectif de 23 joueuses pour 1 équipe engagée (à 8).
  Entrainements :le mardi 19h30/21h + vendredi 19h30/21h terrain de Préaux (responsable : Mathias Souteyrat 07 70 36 00 28)

Les matchs et entrainements se déroulent en alternance respectivement sur les terrains du stade Jean Kerlidou à Satillieu, du stade Louis Clusel à Brénieux, du stade Paul Sotton à Préaux, et également du stade de la rivière d'ay à Sarras uniquement pour les U15/U18.

Au niveau effectif, il faut rajouter environ aussi 15 éducateurs, 40 dirigeants/dirigeantes ou accompagnateurs d'équipes, ainsi que 2 arbitres adultes.

Manifestations extra-sportives :

- **Dimanche 13 Octobre 2019** à partir de 9h30 au stade de Brénieux : Journée présentation des équipes , avec prise de photos de toutes les équipes du club , avec en parallèle matinée andouillettes , saucisses, frites et crêpes.
- **Sortie au stade Geoffroy Guichard** pour assister à un match des verts de l'AS ST.ETIENNE.
- **Novembre-Décembre 2019/Janvier 2020 :** Vente de calendriers.
- **Novembre-Décembre 2019 :** vente de vin St.Joseph rouge + blanc, en collaboration avec un producteur de Charnas.
- **Dimanche 8 Décembre 2019 :** tenue d'un stand aux illuminations du Comité des Fêtes de Satillieu.
- **Vendredi 13 Décembre 2019 :** arbre de Noël de l'association.
- **Lundi de Pâques 13 Avril 2020 :** la COQ'IN randonnée pédestre et VTT, avec départ et arrivée de la salle des fêtes de St.Romain d'Ay.
- **Samedi 25 + Dimanche 26 Avril 2020 :** Tournois U11 + U13 au stade de Brénieux.
- **Début/mi Juin 2020 :** Assemblée Générale de l'USVA (date et lieu à déterminer).
- **Fin Juin 2020 :** Tournoi Paul Mottin avec l'association « le petit prince » au stade de Satillieu.
- **Samedi 01 Août 2020 :** concours de pétanque au boulodrome de Satillieu, lors du Week-End de la Vogue.

Renseignements :

Retrouvez les infos de l'US VAL D'AY, et suivez l'activité du club semaine par semaine
Sur le site internet : www.usvalday.fr
et sur la page Facebook.

Pout tout renseignements, propositions ou inscriptions contacter le salarié :
Benjamin BOURNAC 06 25 05 69 98

ou contacter le Président :
Philippe DEYGAS 06 84 49 01 96

ou envoyer un mail sur l'adresse mail officielle du club : 550632@laurafoot.org

Recrutement bénévoles :

À longueur de saison, le club a besoin :

- D'éducateurs et accompagnateurs pour les diverses catégories.
- des arbitres Jeunes ou Adultes, formations payées par le club.
- des personnes bénévoles (parents/grands-parents, joueurs, supporters) pour assurer des fonctions (travaux, traçage et entretien terrains, service et gestion buvettes, commission des fêtes, etc ...) ou donner un coup de main ponctuel.
- Des volontaires pour intégrer et renouveler le Comité Directeur.

N'hésitez pas à franchir le pas en nous rejoignant !

U6 - U7

U8 - U9

U10 - U11

U12 - U13

U14 - U15

U18

Seniors 1-2-3

Féminine

Union Sportive du Val d'Ay

Arbitres

Educateurs

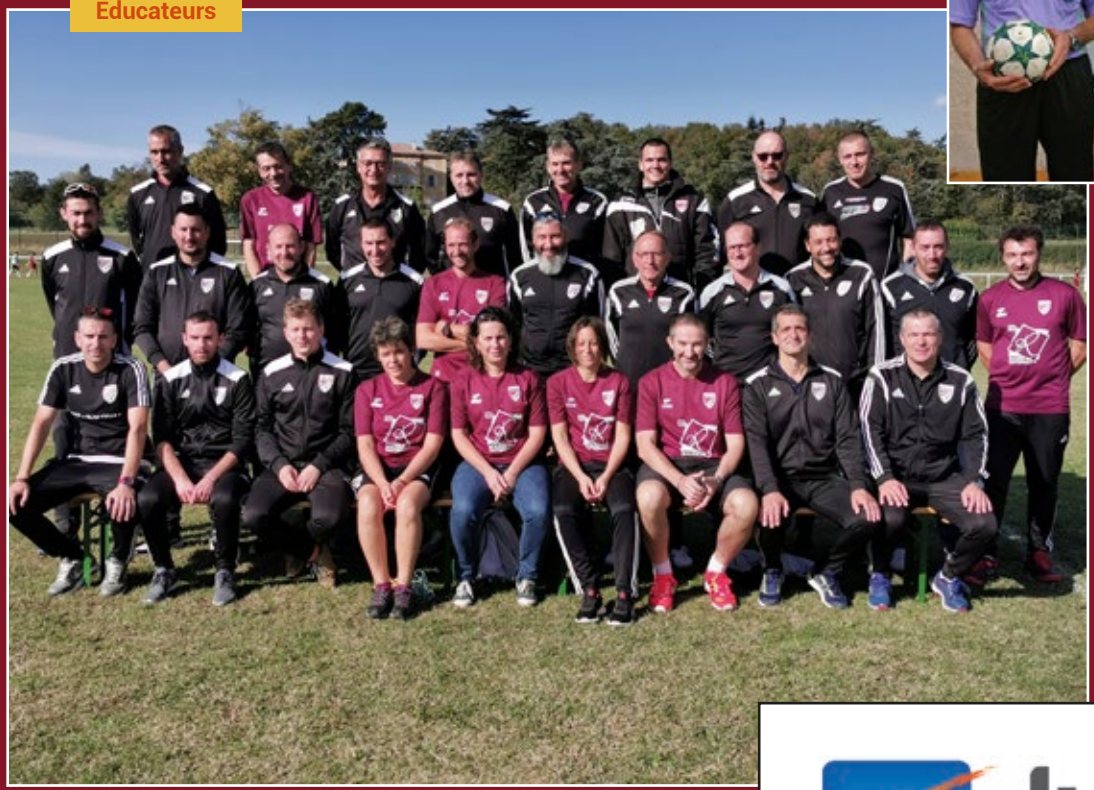

Julien & ASSOCIÉS
GEOMETRES-EXPERTS
Bureau d'études VRD - Urbanisme
Bornage - Division de propriétés - Topographie - Copropriété...
32, Avenue Daniel Mercier - 07100 ANNONAY - tel 04 75 33 04 10
email : julien.geometre@wanadoo.fr - site web : juliengeometre.fr

Association des Anciens Combattants de Préaux

23 février : l'assemblée générale des anciens combattants s'est déroulée le 23 février sous la présidence de M. le maire Christian Roche que nous remercions vivement pour sa présence et son attention envers notre association.

2 avril : nous étions 9 pour participer à l'assemblée générale interdépartementale qui s'est déroulée à Saint Sylvestre.

AGENCE DRÔME ARDÈCHE PILAT
ROCHETTE
07300 SAINT-JEAN DE MUZOLS
Service Clientèle : 04 69 66 35 00
WWW.SAUR.COM
saur PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

8 mai :
la cérémonie du souvenir en hommage aux morts du conflit 39-45 a été commémorée en présence de nombreux participants. Le message des anciens combattants a été lu par les enfants de l'école. M. le maire a lu celui du ministère des armées. Dépôt de gerbe et minute de silence ont clôturé la cérémonie. M. le maire a invité tous les participants à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

11 novembre :
un long cortège parti de la mairie et emmené par les sapeurs-pompiers s'est dirigé vers le monument aux morts. Le maire Christian Roche a accueilli la foule nombreuse tandis que le président Charles Fourel rappelait quelques faits locaux qui se sont déroulés en 1919, entre autre : décès de Eugène Martin grand-père de Michel Martin habitant Bellevue soldat au 10ème régiment d'artillerie décédé à l'hôpital auxiliaire de St Genis Laval le 30 août 1919 à l'âge de 46 ans.

Charles Fourel remerciait les enfants de l'école et les enseignantes pour la lecture du message de l'UFAC ainsi qu'un poème intitulé Folie Meurtrière ainsi que leur implication pour élaborer le bouquet de roses à l'énoncé de chaque victime prononcée par Camille Epale et Noël Donabedian, leur participation nombreuse ont honoré notre cérémonie.

Il demandait également d'avoir une pensée pour nos collègues victimes du conflit d'Afrique du Nord 1954-1962 et surtout pour notre ami Michel Fonfreyde qui est décédé ce 9 juillet dernier à l'âge de 85 ans et qui a été pendant de longues années la cheville ouvrière de notre association.

M. le maire lisait le message de la ministre suivi du dépôt de fleurs, minute de silence et chant de la Marseillaise, et invitait tous les présents à se mettre en place pour la photo et partager le verre de l'amitié.

En cette fin d'année, le bureau porte une attention particulière aux veuves et aux malades et à ceux qui ne peuvent plus se déplacer.

L'Effet local

Plusieurs animations ont été organisé cette année au restaurant «l'Effet local».

Animations ou nous avons pu apprécier musique et produits locaux. Différents groupes se sont succédés : Dizzy Gilagio et les acrobates (jazz), Charles Tetard, Alderic...

Comme vous avez pu le constater, le restaurant a momentanément fermé ses portes en cette fin d'année 2019.

Dès le début d'année 2020, l'effet local accueille à nouveau les clients avec une nouvelle équipe :

Caroline Nicolas, Elisa Duverger et Samuel Diard

SMG CONSTRUCTION
GIRARD FRÈRES

04 75 67 67 25
07100 Boulieu-lès-Annonay
www.smg-construction.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT - ENTRETIEN

Bibliotheque Les Buveurs d'Encre

Maïté, Monique, Nina et Roselyne reçoivent les enfants de l'école dans le cadre des accueils de classes.

Marie, Marie-Rose et Monique accueillent les bébés accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Le bibliobus passe 2 fois par an et permet d'échanger environ **400 livres** à chaque passage. Une navette assure toutes les 6 semaines la livraison de vos réservations. Si un livre vous intéresse vous le signalez à la bibliothèque et nous vous le réserverons.

Grâce à votre abonnement à la bibliothèque vous pouvez accéder à la presse et à la musique en ligne, et également visionner le meilleur du documentaire d'auteur via **la plateforme Tënk**.

Tënk, consultable tout au long de votre journée, s'adresse à tous les curieux, désireux de découvrir le documentaire, avec des thématiques pour tous les goûts

L'offre de presse en ligne vous donne accès à plus de 800 titres de magazines différents. Les numéros récents sont publiés sur le site simultanément à leur sortie papier. Vous pouvez aussi accéder à leurs anciens numéros.

L'offre de musique en ligne vous permet d'accéder gratuitement, en illimité, à plus de 10,5 millions de titres musicaux et 200 000 artistes disponibles en un clic : rock, métal, chanson, reggae, pop, hip-hop…

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Départementale de Prêt en ligne et pour plus de renseignements : lecture.ardeche.fr

Pour consulter tous les livres qui sont dans la bibliothèque de Préaux, il suffit d'aller sur le site officiel de la commune de Préaux : **https://preaux.fr** et cliquer sur le menu «bibliothèque Les buveurs d'encre».

Il est ainsi possible de réserver de chez vous avec votre identifiant et mot de passe. Demandez-les lors de votre passage à la bibliothèque, alors n'hésitez pas à venir la visiter et peut être vous inscrire si ce n'est déjà fait.

Les 16 bénévoles
de la bibliothèque, dont une nouvelle recrue : **Eric Dumont**, ont le plaisir de vous accueillir tous les :

- **dimanches de 10 h à 12 h**
- **mercredis de 17 h 30 à 18 h 30**
- **vendredis de 17 h 30 à 18 h 30.**

Nous sommes abonnés aux revues suivantes :

- 60 millions de consommateurs
- Les 4 saisons du jardin bio
- Campagne gourmande
- Causette
- Lire
- Lo Grinhon (revue de l'association Parlarem en Vivarés)
- Albert
- Cram-Cram

Boîte à livres

A l'extérieur de la bibliothèque nous avons disposé une étagère avec des livres. Le principe est simple : ces livres et revues sont pour vous, à emporter, à lire sur place, à échanger contre un autre livre, à déposer ensuite dans un autre lieu...

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Il était une fois l'école de Préaux :

L'après-midi du **dimanche 17 mars**, les habitants de Préaux ont pu découvrir une exposition et un montage de films super 8 et de photos relatant la vie de l'école de 1972 à 1995 : dans la classe, en voyage scolaire, dans la cour, à la cantine, en classe découverte, etc.

Ce montage a été réalisé et présenté par Maurice Ployon (instituteur à Préaux de 1966 à 1995).

De nombreuses personnes ont apprécié de découvrir leurs souvenirs d'enfance et de les partager avec la nouvelle génération.

Œufs de Pâques :

Comme chaque année, les enfants ont participé à la chasse aux œufs. **Prochaine récolte dimanche 12 avril 2020.**

Un «buveur d'encre» s'en est allé. Nous avons une pensée pour Jacques qui nous a quittés cette année. Son humour et son amour des mots nous manquent.

Fernand Billon

Vannier pour le plaisir

Cela n'a pas été son métier mais plutôt une passion, le plaisir de réaliser de beaux paniers en osiers. Fernand avec son frère, alors qu'ils avaient à peine 10 ans, imitaient leur père pendant les soirées d'hiver. Ils se servaient des restes d'osiers, des paniers réalisés par leur père, les coupant, raclant avec leur petit couteau pour effectuer leurs premières œuvres. Parfois, se souvient Fernand, ils se faisaient rouspéter car ils subtilisaient de jolis morceaux d'osier.

Il a réalisé pour la famille, les amis, les voisins, l'école,... de nombreux paniers, de différentes couleurs. Il aime faire plaisir .

C'est un travail minutieux, qui demande de la patience et le sens du détail.

Tout commence par la confection de l'ossature : la anse et le cerclage avec les rejets de châtaigniers mais, pas n'importe lesquels ! Il faut ensuite s'occuper de tresser la anse avec de l'osier vert préalablement pelé qualibré. et ensuite tresser avec des lianes d'osier fendues, pelées, assouplies, polies. C'est le travail le plus difficile car le bois de l'anse peut casser et il faut alors recommencer. Ensuite vient le moment de faire les «yeux» en couleur, c'est ce qui donne la solidité et tout le cachet du panier ! Puis il faut mesurer avec le pige, maintenir les côtes maitresses en premier temps puis les côtes intermédiaires. Il faut plusieurs heures de travail, voir plusieurs jours suivant la grosseur du panier, pour sa confection et sa finition !

A.V.B.L.
ANNONAY VIDANGE BALAYAGE LACOUR
VIDANGES - FOSSES SEPTIQUES
BACS A GRAISSE
DEBOUCHAGES EGOUTS
NETTOYAGE PUITS - BALAYAGE
INSPECTION VIDEO DES CANALISATIONS
3 Rue des Sources
Parc d'Activité de Marenton 3
07100 ANNONAY
Tel : 04-75-32-11-62 - Fax : 04-75-67-04-25
mail : sarl-avbl@avbl.fr - Site : www.avbl.fr

Frédéric Fromentoux
Platrier peintre
Revêtement mural et sol
06.87.92.37.96
fromentoux.freres@orange.fr
Fromentoux frères
7, chemin de Peclavel
07100 Annonay

MARBRERIE GAY POMPES FUNEBRES
N° orias 07029239
24h/24 LES FILS DE LOUIS GAY 7J/7
Pompes Funèbres, Marbriers depuis 1871
07100 ANNONAY - Place du Cimetière
Tél. 04 75 33 11 33
07340 SERRIERES 101 quai Jules Roche
42220 BOURG-ARGENTAL 13 rue du Cardinal Donnet

MAJOR électricité
Electricité Générale
Neuf et Rénovation
Chauffage
Piscine
Eclairage d'Agrément
M. Vincent BOBICHON
Port. 06 60 72 98 14
Le Village - 07290 PREAUX
Tél. 04 75 34 43 56

La Veill' Ay

de l'office du tourisme du Val d'Ay

L'office du tourisme du Val d'Ay a organisé à Préaux en ce début d'octobre, dans le cadre de la fête de la science qui s'est déroulé sur notre territoire du lundi 16 septembre au dimanche 13 octobre, une veill'ay : « Racontes moi Batiste Dupré, comment le bois résonne et imagine nous des chansons ».

Ce trio, composé de Batiste Dupré auteur compositeur ardéchois et ses musiciens, ont commencé par nous faire une présentation de leur instruments de cordes et de bois avant de nous interpréter leur musique.

En 1979, le célèbre volcanologue Haroun Tazieff allertait l'opinion publique sur les dangers du réchauffement climatique.

En 1999, la tempête Martin a traversé la France faisait de nombreux dégats sur son passage.

Cette année, 2019 a été marqué par de nombreux aléas climatiques : gelée tardive, excès d'eau, neige, coups de vent très violents, grêle, canicule et encore une sécheresse estivale rappelant celles de 2003, 2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2017 et 2018

Le réchauffement climatique longtemps dénigré est aujourd'hui une réalité incontestable perceptible chaque jour sur nos exploitations.

L'homme par l'ensemble de ses activités est forcément responsable mais il peut agir pour limiter les impacts.

L'agriculture peut être une solution pour stocker le carbone. Les prairies et plus précisément les prairies permanantes ainsi que les haies et les arbres piègent le carbone dans le sol.

Pour exemple sur la commune de Préaux, l'exploitation de Pierre Plate, un bilan carbone a été établi. L'empreinte carbone a été évalué à 0.66 kg de CO2 par litre de lait alors que la moyenne nationale est à 1.02 kg de CO2

Une étude menée par l'Institut de l'Elevage a estimé que cette exploitation nourrit 1 100 personnes, stocke 45 000 kg de CO2 tout en entretenant 88.5 ha de biodiversité

Congrès départemental à Veyras le 4 avril

Les thèmes abordés ont été : la promotion des produits ardéchois, les relations commerciales, le partage de la valeur ajoutée et comment faire face aux changements climatiques.

Dans son allocution, le Président de la Chambre d'Agriculture, Jean-Luc Flaugère, estimait que l'agriculture ne vivait pas une crise mais un vrai changement climatique qui doit nous amener à revoir nos pratiques.

Il nous faut travailler avec les élus, les consommateurs pour anticiper ces changements et être innovant : protection des cultures, recherche, assurance…

La profession doit se mobiliser pour s'adapter et atténuer le changement climatique (création de lacs collinaires, recherche de nouvelles variétés…).

Fromage de chèvre
Fermier ardéchois

Vente à la ferme du lundi au samedi
de 15h à 19h
et sur les marchés
le Jeudi à Quintenas
le vendredi à St Félicien
le samedi à Annonay
de mars à décembre

FANGET Thomas
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Pour particuliers et collectivités
Terrassement, VRD, assainissement,
aménagement extérieur, cour en gravier,
enrobée, puits, évacuation remblais,
terre végétale...

Quartier «la gare»
07290 PREAUX
06 50 79 09 58

De ferme en ferme

Cette année durant le **week-end du 27 et 28 avril 2019,** plus de 600 fermes sur 22 départements ont ouvert leurs portes pour le plus grands plaisirs des petits et des grands.

A Préaux, la ferme de l'Amélie a fait découvrir leur exploitation, leurs produits à plus de 1800 visiteurs et servis plus de 200 repas !

DP MAÇONNERIE

Davy PERIOL

40 ch. des Pres d'Aurette

07290 PREAUX

06 50 37 14 19

davyperiol@gmail.com

L' Ardéchoise

Le 19 juin 2019

Ils sont fous ces Preauxois !

L'ARDECHOISE

L'ARDECHOISE

Paroisse

Baptêmes :

12 mai à Satillieu Clément ROCHEDY
19 mai à Quintenas Juliette BECHERAS
23 juin à Quintenas Maddy DUFAUD

Première communion :

Leslie ROUSSON

Funérailles :

10 décembre
Eugène GAMMELIN 88 ans
29 janvier
Jacques SUPERVILLE 68 ans
13 février
Hélène FOREL née CLEMENÇON 97 ans
14 février
Christine DRUESNE née CARPENTIER 57 ans
7 mars
Joseph COURSODON 92 ans
28 mars
Marcel DESRIEUX 86 ans
4 mai
André PÉRIOL 92 ans
11 juillet
Michel FONFREYDE 85 ans
2 septembre
Marcel BEAU 72 ans
7 octobre
Jean-Claude SAIGNES 71 ans
8 octobre
René FURMINIEUX 72 ans

Profession de foi :

Antoine FOUREL

Confirmation :

Manon FONFREYDE

les jeunes

BF AUTO SERVICES

Entretien . Réparation . Dépannage 24/24 7/7

Garage 09 77 90 50 70
Dépannage 04 75 34 90 39
Fax 04 75 34 91 74
bfautoservices@orange.fr
07290 SATILLIEU

CABINET INFIRMIER

MALOSSANE Laetitia - DUMONT Céline
Infirmières Diplômées d'État Conventionnées
Diplôme Universitaire Plaies & Cicatrisations
Stomathérapeute
7 jours/7 • Dimanche et jours fériés
Tous types de soins • 1/3 payant mutuelle
20 av. Prapérier • SAINT-ROMAIN D'AY
04 75 34 51 12
Permanence sur RDV

JUNIQUE

TAXIS AMBULANCES
Saint-Félicien • Étables
TAXI JUNIQUE 04.75.06.05.71

ARCHIPOLIS

STEPHANE SERRE ARCHITECTE DPLG
912, route de Lyon – 07430 DAVEZIEUX
04 75 33 27 33 – contact@archipolis.fr

L'Entrepreneur du Paysage

Dessin, Création, Entretien Parcs et Jardins

Terrassement, drainage, arrosage auto,
Rocaille, dallage, clôture, murs en pierres sèches,
Plantation, gazon, élagage, traitement,
Eclairage d'ambiance.

David CHIFFLET
04 75 34 92 23
06 33 60 31 32

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Agence Annonay-Davézieux
931 Route de Lyon
07430 Davézieux

Tél. : 04 75 33 30 38